

**DÉCÈS DU MOUDJAHID ET
PRÉSIDENT D'HONNEUR
DU CREA MOHAND SAÏD
NAÏT ABDELAZIZ**

**Le président de la
République présente
ses condoléances**

P 16

L'ÉTAT ŒUVRE À L'INSTAURATION D'UN
ENVIRONNEMENT JURIDIQUE SÛR ET STABLE

La sécurité juridique, un des piliers de la relance économique

C'est au CIC du club des pins d'Alger qu'a eu lieu hier, l'ouverture solennelle du colloque national sur la sécurité juridique et son impact sur le développement économique, présidée par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb. Organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, cet événement illustre l'importance stratégique accordée par l'État à la consolidation d'un environnement juridique sûr, stable et propice à l'investissement, à l'initiative et à l'innovation. P 3



ORGANISATION
DE LA VENTE DU BÉTAIL

**La numérisation pour
assainir le marché**

Longtemps marqué par l'informel, la spéculation et l'absence de données fiables, le marché du bétail en Algérie s'engage dans une phase de réorganisation profonde à la faveur du lancement d'une nouvelle plateforme numérique dédiée au suivi et à la gestion des flux de bétail, notamment importé. Présentée comme un outil structurant, cette plateforme ambitionne de remettre de l'ordre dans les circuits de vente et de rétablir une meilleure transparence au bénéfice des éleveurs comme des consommateurs.

P 2

POUVOIR D'ACHAT
ET DIVERSIFICATION
ÉCONOMIQUE

**2025, l'année
de la croissance et
des acquis sociaux**

L'année 2025 a été marquée par des décisions historiques en Algérie, visant à consolider le caractère social de l'État et à améliorer le pouvoir d'achat des citoyens, tout en poursuivant la diversification économique et le renforcement de la résilience nationale.

P 3

UNIVERSITÉS

**Feu vert
au financement
de 89 projets
d'entrepreneuriat**

L'université algérienne confirme sa transformation progressive en acteur à part entière du développement économique national. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a ainsi donné son feu vert au financement de 89 projets d'entrepreneuriat portés par des étudiants, à travers les centres de développement de l'entrepreneuriat relevant des établissements universitaires.

P 3

NORMES ET CERTIFICATION

**Des prérequis
pour l'export du produit
algérien** P 2

PROMOTION D'UN ENVIRONNEMENT
ÉCONOMIQUE SÛR ET ATTRACTIF

**Le rôle central de la justice
souligné** P 3

LE MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
L'A SOULIGNÉ

**« Tamanrasset destinée à
devenir un pôle industriel
par excellence »** P 4

PRÉVENTION DE LA DROGUE ET LUTTE CONTRE L'ADDICTION
Organisation d'un séminaire national à Biskra

La "prévention de la toxicomanie et la lutte contre l'addiction à la drogue" a constitué le thème d'un séminaire national organisé samedi au Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA) de Biskra. Intervenant en ouverture de la rencontre, Djoumana Sayeh, membre de l'association "Biskra lit", organisatrice du séminaire, a considéré que la responsabilité collective "requiert l'union des efforts et la multiplication des initiatives de sensibilisation pour faire face à ce fléau", dont, a-t-elle ajouté, "il ne faut pas sous-estimer les dangers présents et futurs". Elle a souligné qu'il est d'une "importance capitale" d'ouvrir le dialogue et d'instaurer des débats avec tous les acteurs de la société pour traiter ce phénomène et trouver des solutions efficaces pour limiter sa propagation, en particulier parmi les jeunes. Des professeurs universitaires et des chercheurs en sociologie et en psychologie, ainsi que des médecins, des imams et des représentants des autorités judiciaires, ont participé à cette rencontre au cours de laquelle des expériences de personnes ayant été victimes de ce fléau et ayant réussi à surmonter leur dépendance seront présentées afin que leur expérience serve de modèle tant pour les spécialistes que pour les toxicomanes, l'objectif consistant à démontrer la possibilité de traiter ce fléau individuellement ou dans le cadre d'un effort collectif. Il convient de noter que de nombreuses associations ont pris part à cette rencontre aux côtés de représentants du Centre intermédiaire de soins en addictologie de Biskra.

ORGANISATION DE LA VENTE DU BÉTAIL

La numérisation pour assainir le marché

Longtemps marqué par l'informel, la spéculation et l'absence de données fiables, le marché du bétail en Algérie s'engage dans une phase de réorganisation profonde à la faveur du lancement d'une nouvelle plateforme numérique dédiée au suivi et à la gestion des flux de bétail, notamment importé. Présentée comme un outil structurant, cette plateforme ambitionne de remettre de l'ordre dans les circuits de vente et de rétablir une meilleure transparence au bénéfice des éleveurs comme des consommateurs.

Par M. A.

Déployée sous la supervision des autorités de tutelle et conçue par des ingénieurs algériens, la plateforme permet de suivre le parcours du bétail depuis les ports d'entrée, en passant par les étapes de transport et de quarantaine sanitaire, jusqu'aux points de distribution finale. Au-delà de la traçabilité logistique, elle se positionne comme un levier central pour l'organisation de la vente du bétail, un maillon longtemps considéré comme le plus vulnérable de la filière. Pour Brahim Amrani, vice-président de la Fédération nationale des éleveurs de bétail, cette initiative répond à une réalité largement partagée par les professionnels. « Le ministère est conscient que le nombre de têtes de bétail a fortement diminué ces dernières années et que la production nationale ne suffit plus à couvrir la demande. Cette rareté a créé une situation de flambée des prix sans précédent », a-t-il expliqué au micro d'Echourouk News, estimant que la numérisation constitue aujourd'hui « une bouffée d'oxygène pour un marché sous tension ».

L'un des objectifs affichés de la plateforme est de mettre fin aux pratiques spéculatives et aux situations de monopole qui pénalisent à la fois les éleveurs et les consommateurs. En encadrant les opérations d'importation, de distribution et de vente à travers des autorisations claires et un cahier des charges précis, les pouvoirs publics entendent instaurer une régulation plus fine du marché. « L'importation doit se faire sous le contrôle du ministère de l'Agriculture, avec des agréments accordés aux opérateurs réellement actifs sur le terrain et dans le respect strict des règles », a souligné Brahim Amrani, convaincu que cette démarche contribuera à rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande. La plateforme numérique ouvre également la voie à une organisation plus rationnelle de la vente du bétail, en s'appuyant sur la création d'une base de données électronique pour chaque tête de bétail. Cette identification, à travers des boucles auriculaires ou des puces électroniques, permettra de connaître avec précision l'origine, le statut sanitaire et le parcours de l'animal. « L'objectif est clair : disposer d'un recensement réel du cheptel national,

avec une identification qui ne laisse aucune place à la falsification », a insisté le vice-président de la Fédération, rappelant que cette mesure facilitera aussi les transactions commerciales et le suivi des troupeaux. L'expérience de l'importation massive de bétail à l'occasion de l'Aïd El-Adha reste, à ce titre, un repère important. Selon Brahim Amrani, près de 99 % des animaux importés à cette période étaient des mâles destinés directement à l'abattage, ce qui a limité les risques de perturbation du cheptel national. À l'avenir, l'orientation serait de maintenir les femelles reproductrices dans des exploitations encadrées et sous surveillance de l'État, afin de renforcer progressivement la production locale. Toutefois, la réussite de cette transition numérique reste conditionnée à un défi majeur : l'intégration des éleveurs non déclarés, qui représentent encore une part importante du secteur. « Sans un recensement généralisé et sans l'adhésion des éleveurs au système d'identification, il sera difficile d'atteindre les résultats escomptés », a reconnu Brahim Amrani, tout en appelant à un accompagnement basé sur la sensibilisation et la formation.

MINISTÈRE DE SANTÉ

Prolongation de la deuxième phase de vaccination contre la poliomyélite

Le ministère de la Santé a annoncé jeudi, dans un communiqué, la prolongation de la 2e phase de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite jusqu'au 30 décembre courant, à

travers l'ensemble du territoire national. Cette décision s'inscrit dans le cadre de « l'engagement du ministère de la Santé à faciliter l'accès des parents aux services de vaccination et

à permettre à tous les enfants concernés de bénéficier de cette importante opération préventive », a expliqué la même source. Le ministère a également réaffirmé que la vaccination « demeure le

moyen le plus efficace pour la prévention de la poliomyélite, la protection de la santé des enfants et la préservation des acquis réalisés en matière de santé publique ».

NORMES ET CERTIFICATION

Des prérequis pour l'export du produit algérien

Par R. E.

La normalisation, la certification et la digitalisation des échanges constituent des prérequis incontournables pour permettre aux entreprises algériennes d'accéder durablement aux marchés internationaux, ont estimé jeudi à Alger des experts participant à un panel sur la montée en gamme du "Made in Algeria". Organisée en marge de la Foire de la production algérienne (FPA 2025), la rencontre, intitulée "Certification et logistique moderne pour exporter", a réuni des responsables institutionnels et des spécialistes du commerce extérieur. Intervenant lors des débats, le directeur de la formation et du conseil à l'Institut algérien de normalisation (IANOR), Saleh Dadi Ouamar, a indiqué que la transformation numérique est désormais au cœur des échanges internationaux, affirmant que "le marché mondial est devenu essentiellement virtuel". Selon lui, l'entreprise exportatrice doit intégrer

les outils numériques, l'intelligence artificielle et les normes internationales afin de renforcer sa compétitivité et d'améliorer son positionnement sur les marchés extérieurs. M. Ouamar a estimé que l'accès aux marchés internationaux suppose des investissements ciblés, une préparation structurée et l'ancrage d'une véritable culture de l'export", reposant notamment sur la conformité aux standards internationaux et la numérisation des processus internes. Evoquant les difficultés rencontrées par les entreprises des pays émergents, il a relevé que les exigences imposées par les marchés développés demeurent "élevées", en particulier sur le plan technique et normatif. "La normalisation n'est plus une option, mais un passage obligé pour toute stratégie d'exportation", a-t-il affirmé, appelant les opérateurs économiques à s'y engager pleinement. Dans le même esprit, l'expert Abderrahmane Benyamina a estimé que la mise à niveau nor-

mative constitue le socle de toute présence durable à l'international, qualifiant la normalisation de "véritable passeport" du produit algérien vers les marchés étrangers. Il a souligné que les normes en vigueur dans les pays développés ne doivent pas être perçues comme une contrainte, mais comme un cadre de référence permettant d'améliorer la structuration et la valorisation des produits stratégiques nationaux. De son côté, le fondateur de "Temacina", première marketplace algérienne dédiée à l'export, Mustapha Farourou, a insisté sur le fait que la qualité et la conformité aux standards internationaux demeurent déterminantes pour l'accès aux marchés extérieurs, tous secteurs confondus, y compris l'agriculture, l'industrie, les matériaux de construction et les produits halal. Il a mis en avant le rôle des institutions publiques dans l'accompagnement des opérateurs, notamment à travers des dispositifs facilitant l'accès aux certifications et le développement des exportations.

Quotidien économique

Les Enjeux *Eco*

Édité par la SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

L'ETAT ŒUVRE À L'INSTAURATION
D'UN ENVIRONNEMENT JURIDIQUE SÛR ET STABLE

La sécurité juridique, un des piliers de la relance économique

C'est au CIC du club des pins d'Alger qu'a eu lieu hier, l'ouverture solennelle du colloque national sur la sécurité juridique et son impact sur le développement économique, présidée par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb. Organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, cet événement illustre l'importance stratégique accordée par l'État à la consolidation d'un environnement juridique sûr, stable et propice à l'investissement, à l'initiative et à l'innovation.

Par Réda Hadi

Dès l'entame de son allocution, le Premier ministre a souligné que la sécurité juridique constitue aujourd'hui l'un des piliers essentiels de la relance économique nationale. Elle s'inscrit, a-t-il rappelé, au cœur de la vision présidentielle visant à faire de l'Algérie un pôle économiquement fiable et juridiquement sécurisé, capable de renforcer sa position de porte d'entrée vers le continent africain. Cette orientation repose sur une triple exigence clairement assumée : la transparence, la responsabilité et l'intégrité dans la gestion publique et économique. Sifi Ghrieb a mis en exergue les avancées concrètes réalisées par l'Algérie ces dernières années, à commencer par la consécration constitutionnelle de la liberté du commerce, de l'investissement et de l'entrepreneuriat, ainsi que du principe de la sécurité juridique. À ces fondements se sont ajoutées de profondes réformes législatives et institutionnelles, engagées sur instruction du président de la République et déjà traduites dans les faits, notamment à travers la refonte du cadre juridique de l'investissement, la réorganisation de l'exploitation et de la valorisation du foncier économique, la réforme du système bancaire et financier, ainsi que l'adoption d'une nouvelle loi sur les marchés publics. Au cœur de cette dynamique, le gestionnaire a été placé comme un acteur central du développement. Le chef de l'État a, dès le départ, ordonné la « décriminalisation de l'acte de gestion » et affirmé la nécessité de protéger les cadres intègres exerçant des fonctions de responsabilité, a-t-il dit. Une orientation forte qui vise à libérer l'initiative, à encourager la

prise de décision et à rompre avec les pratiques dissuasives qui ont longtemps freiné l'investissement, poursuit-il. Cette vision, a expliqué le Premier ministre, ambitionne de lever les barrières entre les secteurs public et privé et de renforcer leur complémentarité, afin de créer un écosystème économique fondé sur la compétence, la compétitivité et la confiance. L'organisation de ce colloque s'inscrit dans cette démarche participative, mobilisant l'ensemble des acteurs concernés, à l'image du ministère de la Justice, de l'Ordre des avocats d'Alger, de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP) et du Conseil du renouveau économique algérien (CREA). Dans un contexte mondial marqué par de profondes mutations économiques et une intensification de la concurrence, l'Algérie a fait le choix d'un modèle de développement conciliant efficacité économique et garanties juridiques. La sécurité juridique n'est plus perçue comme un facteur accessoire, mais comme une condition structurelle du développement durable. « Il n'y a pas d'investissement sans confiance, pas de confiance sans une loi claire, et pas de loi efficace sans une justice indépendante », a résumé le Premier ministre. C'est dans cette optique que l'État a engagé une réforme globale du secteur de la justice, visant à renforcer l'indépendance du pouvoir judiciaire, à moderniser ses méthodes de travail et à améliorer son efficacité. Le système juridique et judiciaire est désormais appelé à jouer un rôle proactif, non seulement dans le règlement des litiges, mais aussi dans l'instauration de la confiance et la protection de l'initiative économique. Parmi les mesures phares prises dans ce do-

maine figure la révision du Code pénal en 2024, introduisant des critères objectifs et précis pour encadrer les actes de gestion susceptibles de constituer des infractions, tout en protégeant les gestionnaires contre les poursuites abusives. Cette révision a également renforcé les sanctions contre toute entrave à l'investissement. De son côté, le nouveau Code de procédure pénale, promulgué en août 2025, a consacré le principe de la non-poursuite pénale des gestionnaires des entreprises publiques économiques, sauf plainte préalable des organes sociaux concernés. Ces dispositions traduisent la volonté de l'État de sécuriser l'acte de gestion et d'encourager l'initiative économique, tout en maintenant un cadre rigoureux de responsabilité. Elles seront complétées par une révision approfondie du Code de commerce, actuellement en cours, afin de l'adapter aux mutations de l'économie nationale et aux exigences de la compétitivité. Le gouvernement a également veillé à améliorer la qualité de la norme juridique, en privilégiant la clarté, la cohérence, la stabilité et la prévisibilité des textes, tout en évitant les changements fréquents susceptibles de perturber l'activité économique. Une évaluation continue de l'efficacité des lois après leur entrée en vigueur est désormais intégrée au processus législatif, dans une approche participative associant l'ensemble des acteurs concernés. Au final, la complémentarité entre les réformes juridiques, judiciaires et économiques, soutenue par une transition numérique progressive, traduit un véritable projet d'État visant à bâtir une économie forte, productive et intégrée.

UNIVERSITÉS

Feu vert au financement de 89 projets d'entrepreneuriat

Par Adem A.E.

L'université algérienne confirme sa transformation progressive en acteur à part entière du développement économique national. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a ainsi donné son feu vert au financement de 89 projets d'entrepreneuriat portés par des étudiants, à travers les centres de développement de l'entrepreneuriat relevant des établissements universitaires. Cette décision illustre la montée en puissance de l'esprit entrepreneurial sur les campus et l'adhésion croissante des étudiants à la création de micro-entreprises. Selon le communiqué du ministère, ces projets couvrent un large éventail de secteurs stratégiques, allant de la santé et de la pharmacie à l'industrie, en passant par l'agriculture, les services, le bâtiment et les travaux publics, le tourisme, les télécommunications, le textile et les industries manufacturières. Cette diversité témoigne de la capacité des universités à générer des initiatives économiques en phase avec les

besoins du marché et les priorités nationales. Les projets retenus émanent de plusieurs universités à travers le pays, notamment celles de Mascara, Sétif, Sidi Bel Abbès, Tissemsilt, M'sila, Guelma, Alger, Tlemcen, Laghouat, Relizane, Biskra, Tiaret, El Bayadh, Souk Ahras, El Oued, Béjaïa, Constantine, Tipasa, Khenchela, Médéa, Skikda et Blida, illustrant ainsi l'ancrage territorial de cette dynamique entrepreneuriale. Cette évolution s'inscrit dans une vision stratégique plus large portée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, qui a réaffirmé à plusieurs reprises la détermination de l'université algérienne à jouer un rôle de levier du développement national. Lors d'une séance plénière au Conseil de la nation, il a souligné que l'université s'oriente désormais vers une contribution économique directe, en misant sur l'économie de la connaissance, l'innovation et la valorisation des résultats de la recherche. Dans cette perspective, les programmes de formation ont été enrichis par des

disciplines liées aux métiers de demain, notamment l'intelligence artificielle, la robotique, la cybersécurité, les systèmes autonomes, les mathématiques appliquées et les nanosciences, notamment au sein du Pôle scientifique et technologique de Sidi Abdellah, qui incarne cette nouvelle orientation. Pour le ministre, les effets concrets de ces choix stratégiques se traduiront pleinement à moyen terme, dans un horizon de cinq à dix ans, à travers la formation d'ingénieurs et de compétences de haut niveau. Toutefois, les résultats déjà enregistrés témoignent d'une dynamique bien enclenchée. Au cours des deux dernières années, le secteur a comptabilisé 3.249 brevets d'invention, la création de 310 start-up, 2.611 micro-entreprises d'étudiants, ainsi que 430 filiales au sein de 117 établissements universitaires. À cela s'ajoutent 76 projets innovants directement orientés vers le secteur économique, confirmant le passage progressif de l'idée au projet, puis à l'activité génératrice de valeur.

PROMOTION D'UN ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE SÛR ET ATTRACTIF

Le rôle central de la justice souligné

Par S R.

Lors d'un séminaire national organisé hier à Alger, placé sous le thème « La sécurité juridique et son impact sur le développement économique », le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Lotfi Boujemaa, a réaffirmé le rôle central de la justice dans la promotion d'un environnement économique sûr et attractif pour les investisseurs et entrepreneurs algériens. Lors de son intervention à cet événement, le ministre a souligné l'attention particulière que le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, accorde au secteur de la justice dans le cadre de la stratégie nationale pour une économie productive, ouverte et facilitée. Selon lui, cette approche vise à accompagner les opérateurs économiques et à créer les conditions nécessaires pour la concrétisation de projets productifs à fort impact. Le ministre a insisté sur la nécessité de l'application correcte et unifiée des dispositions de l'action publique pour les gestionnaires des entreprises publiques économiques et des établissements publics à caractère industriel et commercial, conformément au nouveau Code de procédure pénale. Il a précisé que l'engagement de l'action publique doit désormais se faire en tenant compte de la plainte préalable des organes sociaux et en informant les autorités de tutelle, afin d'assurer transparence et équité dans la gestion judiciaire des affaires économiques. Lotfi Boujemaa a également présenté une procédure alternative de poursuites pénales pour les personnes morales, permettant le report des poursuites dans certaines infractions, en contrepartie de la restitution des fonds, biens et revenus détournés ou transférés à l'étranger, ou de leur valeur équivalente, ainsi que le paiement intégral des montants dus au titre des infractions. Cette mesure, a-t-il expliqué, s'inscrit dans la politique nationale visant à encourager l'investissement tout en protégeant les deniers publics et la continuité des activités économiques. Le ministre a mis en avant le rôle stratégique des avocats et de la médiation commerciale dans la sécurisation des transactions économiques et la résolution amiable des litiges, loin des complexités judiciaires, contribuant ainsi à la stabilité et la confiance dans l'environnement des affaires. Insistant sur l'importance de la sécurité juridique, Lotfi Boujemaa a détaillé qu'elle englobe la stabilité des textes législatifs, la constance des procédures et la qualité de l'interprétation judiciaire, impliquant juges, avocats et auxiliaires de justice, tout en intégrant les opérateurs économiques dans un cadre moderne et flexible, fondé sur la confiance et la réciprocité. Le ministre a conclu son intervention en appelant à des propositions concrètes et applicables, issues des débats et échanges du séminaire, afin de consolider les bonnes pratiques et accompagner le développement économique et numérique de l'Algérie, renforçant sa position stratégique au niveau régional et international.

CACAO

Les prix chutent de près de moitié depuis début 2025

Les prix mondiaux du cacao ont fortement reculé depuis le début de l'année 2025, la tonne s'échangeant autour de 5 000 dollars, contre près de 12 000 dollars fin 2024, selon des données de marché, selon l'Agence Anadolu. Cette baisse, de l'ordre de 45 à 50 % en un an, marque la fin d'une flambée historique, alimentée par des tensions sur l'offre et une forte spéculation. Cette correction s'explique notamment par des récoltes meilleures que prévu en Côte d'Ivoire, premier producteur mondial, et par un reflux progressif des positions spéculatives. Malgré ce recul, les cours restent nettement supérieurs à leur moyenne de long terme, environ deux fois plus élevés que la moyenne observée entre 2012 et 2022, estimée à 2 525 dollars la tonne. Sur les marchés à terme, les prix se sont toutefois raffermis ces dernières semaines. Les contrats à terme sur le cacao ont dépassé les 5 900 dollars la tonne, puis franchi le seuil des 6 100 dollars, leur plus haut niveau depuis début novembre. Cette hausse est soutenue par des perspectives d'excédent mondial plus limitées et par la poursuite d'achats spéculatifs, notamment en anticipation de l'inclusion du cacao dans l'indice des matières premières Bloomberg (BCOM) l'an prochain. Plusieurs institutions ont revu à la baisse leurs prévisions d'excédent. Citigroup a ainsi réduit le 16 décembre son estimation de l'excédent mondial pour la campagne 2025/26 à 79 000 tonnes métriques, contre 134 000 tonnes précédemment. Rabobank a, de son côté, abaissé le 10 décembre sa projection à 250 000 tonnes, contre 328 000 tonnes en novembre. Fin novembre, l'Organisation internationale du cacao (ICCO) avait également réduit sa prévision d'excédent mondial pour 2024/25 à 49 000 tonnes et revu à la baisse sa projection de production. Les stocks de cacao surveillés par la place boursière ICE dans les ports américains ont par ailleurs chuté à un plus bas de neuf mois, à 1,65 million de sacs à la mi-décembre, contribuant au soutien des prix. Les opérateurs indiquent que le marché reste attentif à l'évolution de la production en Côte d'Ivoire, jugée solide cette saison, ainsi qu'aux données sur les arrivées portuaires.

Dimanche 28 décembre 2025

LE MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR L'A SOULIGNÉ

«Tamanrasset destinée à devenir un pôle industriel par excellence»

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a indiqué, vendredi à Tamanrasset, que cette wilaya, au-delà de son rôle dans l'exportation vers l'Afrique, est destinée à devenir un pôle industriel par excellence. Donnant le coup d'envoi de la première édition du Salon des produits algériens destinés à l'exportation, placée sous le slogan "Tamanrasset, porte d'exportation vers les pays d'Afrique centrale", M. Rezig a déclaré que "Tamanrasset, porte méridionale de l'Algérie, est un point de départ pour l'exportation des marchandises vers l'Afrique centrale, qui compte une forte densité de population". Après avoir effectué une tournée à travers

les stands du salon, le ministre a souligné la nécessité d'attirer les opérateurs économiques à cet événement, qui enregistre la participation de plus de 100 exposants. Ce salon revêt une grande importance en ce qu'il contribue à mettre en valeur les différents produits nationaux, désormais réputés pour leur excellente qualité, ce qui leur a permis d'investir les marchés internationaux et de contribuer à l'augmentation du volume des exportations hors hydrocarbures, a-t-il dit, se réjouissant de l'exposition de produits fabriqués à Tamanrasset. M. Rezig a expliqué, dans ce cadre, que le niveau atteint par les produits nationaux est le fruit de la politique mise en oeuvre par l'Etat depuis 2020, sous la conduite du

président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. De son côté, le président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), El Hadj Tahar Boulénouar, a estimé que l'organisation de cet événement, quelques mois après la tenue de la Foire commerciale intra-africaine (IATF) à Alger, reflète la volonté réelle des hautes autorités du pays de poursuivre les efforts visant à consolider l'économie nationale, notamment en orientant les produits nationaux vers les marchés africains, relevant, à cet égard, l'importance de créer des espaces de stockage des marchandises à Tamanrasset afin d'assurer leur acheminement vers les autres pays africains.

BÉJAÏA

Démantèlement d'un réseau criminel organisé transfrontalier

Les services de police de Béjaïa, en coordination avec la Police des frontières et les Douanes du port de Béjaïa, ont démantelé un réseau criminel organisé transfrontalier, a indiqué vendredi un communiqué des services de sécurité. La coordination opérationnelle étroite entre la Police des frontières et les Douanes du port de Béjaïa a permis le démantèlement d'un réseau criminel organisé transfrontalier et l'arrestation de 20 éléments de sa structure organisationnelle, après l'échec, la semaine dernière, d'une tentative d'introduction d'une importante quantité de drogues de synthèse sur le territoire national, via une traversée maritime en provenance de l'un des ports français, précise-t-on de même source. L'opération s'est soldée par la saisie de plus de 700.000 comprimés psychotropes de type "Ecstasy", d'un poids total de 320 kg, provenant d'une traversée maritime depuis l'un des ports français. Découverte à l'aide du scanner au port de Béjaïa, la quantité de comprimés de psychotropes était soigneusement dissimulée dans trois véhicules touristiques en provenance

de France. Les conducteurs, dont deux femmes, ont été arrêtés. Poursuivant l'enquête, sous la supervision du parquet compétent, la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants a mené plusieurs opérations dans les wilayas de Béjaïa, d'Alger et de Sétif, qui se sont soldées par le démantèlement de la structure organisationnelle du réseau et l'arrestation de 17 autres individus, dont une femme. L'opération s'est également soldée par la saisie de 18 véhicules de différents types,

d'un montant de près de 202 millions de centimes en monnaie nationale et de 2.980 euros, en sus d'équipements sensibles, de trois armes à feu et d'un ensemble de ca-chets, poinçons et timbres contrefaits. Les autres éléments du réseau se trouvant à l'intérieur et à l'extérieur du pays ont été identifiés, indique le communiqué, ajoutant que les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le pôle pénal spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed (Alger).

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTÈRE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 25 ديسمبر 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 25 Décembre 2025

Prix du détail¹		أسعار التجزئة²			
DA / Kg		دج / كلف			
Produits		معدل	أعلى	أدنى	المنتجات
		Moyenne	Maximum	Minimum	
Légumes frais	Pomme de terre	71	80	61	البطاطا
	Tomate	125	146	103	الطماطم
	Oignon sec	62	69	54	البصل الجاف
	Ail sec	755	825	685	الثوم الجاف
	Carotte	84	95	73	الجزر
	Navet	102	114	89	اللفت
	Choux fleur	89	100	77	قرنبيط
	Choux	88	101	75	الكرنب
	Courgette	167	183	150	الكوسة
	Haricot vert	317	349	286	الفاصولياء الخضراء
	Laitue	142	156	128	الخس
Fruits frais	Clémentine	180	216	143	كليمنتين
	Orange	158	191	124	البرتقال
	Citron	146	168	123	الليمون
	Pomme locale	373	456	290	التفاح المحلي
	Datte	492	622	363	التمر
	Banane	490	509	471	الموز
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1907	2058	1755	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	336	349	323	الدجاج
	Œufs (Unité)	21	22	19	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	95	101	89	حليب البقر (لتر)

Dernière composition de DZAIINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	319,00	330,00	+3,45	1,35	-21,37	5,82	10,61	5000	1 650 000,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	NC	0,00	0,00	-0,86	9,00	5,56	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 501,00	NC	0,00	0,00	2,69	6,65	6,40	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2300,00	0,00	0,02	1,63	10,97	5,43	9643	22 178 900,00
EGH El Aurassi	AUR	380,00	NC	0,00	-0,06	-8,60	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	420,00	NC	0,00	0,74	4,52	3,97	5,00	0	0,00

POUVOIR D’ACHAT ET DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

2025, l’année de la croissance et des acquis sociaux

L’année 2025 a été marquée par des décisions historiques en Algérie, visant à consolider le caractère social de l’État et à améliorer le pouvoir d’achat des citoyens, tout en poursuivant la diversification économique et le renforcement de la résilience nationale.

Par **Sirine R**

Sous l’impulsion du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, plusieurs réformes sociales ont été mises en œuvre durant l’année 2025, dont notamment la revalorisation du salaire national minimum garanti (SNMG), l’augmentation des pensions et des allocations de retraite, ainsi que de l’allocation-chômage. Ainsi, le Salaire national minimum garanti (SNMG) a été relevé de 20.000 à 24.000 DA, tandis que l’allocation-chômage est passée de 15.000 à 18.000 DA, offrant un soutien supplémentaire aux travailleurs et aux demandeurs d’emploi. Les retraités ont également bénéficié d’augmentations de pension : 10% pour ceux percevant moins de 20.000 DA et 5% pour les pensions supérieures. Par ailleurs, la protection sociale des femmes a été renforcée avec un congé de maternité porté à cinq mois, incluant des prolongations possibles en cas de naissance d’un enfant handicapé ou malade. Dans le secteur de l’éducation, l’âge de départ à la retraite a été abaissé pour les enseignants et professeurs, tandis que 82.410 enseignants contractuels ont été intégrés, por-

tant le total à 144.410 enseignants. A cela, s’ajoutent l’augmentation de la bourse des étudiants, la revalorisation de l’allocation touristique, l’octroi d’un quota supplémentaire de carnets de hadj au profit des personnes âgées ayant participé, à plusieurs reprises, aux tirages au sort sans êtres retenus, ainsi que la prise en charge totale des malades atteints de cancer, ne bénéficiant pas d’une couverture sociale. Une économie diversifiée et résiliente Sur le plan économique, l’Algérie a affiché en 2025 des performances notables, en particulier dans les secteurs hors hydrocarbures. La Banque mondiale a estimé la croissance à 4,1% au premier semestre, avec un taux prévu de 3,8% sur l’ensemble de l’année, portée par des secteurs comme l’industrie (+6,4%), le commerce (+6,7%), l’agriculture (+4,5%) et l’électricité/gaz (+9,7%). Le Produit intérieur brut (PIB) a atteint 19.433 milliards de dinars au premier semestre, contre 18.252 milliards en 2024, soit près de 150 milliards de dollars. La solidité économique est soutenue par la croissance hors hydrocarbures, un niveau de réserves de change confortable, un endettement quasi nul, et la résilience du secteur bancaire.

Les investissements industriels ont progressé, représentant près de 50% des nouveaux projets enregistrés auprès de l’AAPI, tandis que la production industrielle nationale a augmenté de 6,3%, portée par l’énergie, les mines, les carrières et les matériaux de construction. Le secteur agricole a maintenu sa contribution au PIB à environ 15%, avec plus de 2,7 millions d’emplois, et des productions records dans plusieurs filières, dont la pomme de terre, la tomate industrielle, l’oignon, les dattes, les agrumes et les viandes blanches. Des projets structurants pour l’avenir Par ailleurs, le projet d’exploitation du minerai de fer de Gara Djebilet a marqué l’actualité économique de l’année 2025, avec l’intensification des efforts visant l’achèvement de ce méga projet en vue de son entrée en exploitation début 2026. Cette mise en exploitation s’accompagnera de la mise en service de la ligne ferroviaire Tindouf-Béchar, s’étendant sur plus de 950 kilomètres. A ce propos, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné, lors d’une réunion du Conseil des ministres, que

l’exploitation locale du minerai de fer de Gara Djebilet constituait "un événement inédit dans l’histoire de l’Algérie indépendante, incarnant une nouvelle orientation fondée sur la souveraineté économique et la diversification des ressources hors hydrocarbures". Dans le domaine du logement, les pouvoirs publics ont lancé en 2025 le programme AADL3 à travers l’ensemble du territoire national, réaffirmant la volonté de l’Etat de soutenir ce secteur stratégique en améliorant l’accès au logement, parallèlement à de vastes opérations de distribution de logements de diverses autres formules, dans le cadre de l’ambitieux programme du président de la République et qui vise la réalisation de deux millions d’unités à l’horizon 2029. Le secteur de l’hydraulique a, quant à lui, été renforcé par la mise en service de cinq grandes usines de dessalement de l’eau de mer, implantées dans les wilayas d’El Tarf, Boumerdès, Tipasa, Oran et Béjaïa. D’une capacité de production de 300.000 m3/jour chacune, ces installations portent à 19 le nombre total de stations de dessalement opérationnelles à l’échelle nationale.

ANNÉE 2025

Cadence de réalisation accélérée pour des projets miniers et énergétique importants s

Les secteurs des mines, de l’énergie et des énergies renouvelables ont enregistré, durant l’année 2025, une accélération dans la réalisation des grands projets d’infrastructures à fort impact sur l’économie nationale, permettant ainsi le lancement de l’exploitation d’une part importante, dont la mine de fer de Gara Djebilet (Tindouf), prévue début 2026. Cette dynamique sera couronnée par la mise en service de plusieurs infrastructures stratégiques pour promouvoir les exportations hors hydrocarbures, en attendant l’achèvement d’autres projets, comme celui de Gara Djebilet qui entrera en exploitation au premier trimestre 2026, comme l’a annoncé le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors du Conseil des ministres du 16 novembre dernier. Le lancement de l’exploitation de cette mine, parmi les plus grandes au monde avec des réserves de 3,5 milliards de tonnes, constituera un événement inédit dans l’histoire de l’Algérie indépendante et "un signal fort qui témoigne d’une nouvelle orientation pour le pays, consacrant le principe de la souveraineté économique et la diversification de ses ressources hors hydrocarbures", avait affirmé le président de la République. Ce projet minier a été réalisé en un temps record: les travaux avaient débuté en juillet 2022, suivis du lancement du projet de l’usine de traitement primaire du minerai de fer en décembre 2023 avant la prochaine étape qui verra son entrée en production. Pour assurer l’acheminement du minerai vers le complexe sidérurgique de Tosyali à

Bethioua (Oran), la nouvelle ligne ferroviaire Tindouf-Béchar (950 km) sera totalement achevée début 2026. Quant au projet intégré du phosphate de Bled El Hedba (Tébessa) qui sera opérationnel l’année prochaine, il permettra à l’Algérie de se hisser parmi les principaux pôles mondiaux d’exportation d’engrais et fertilisants, avec des capacités de production annuelle de 6 millions de tonnes. Le projet comprend une ligne ferroviaire dont le taux de réalisation a connu une avancée significative et qui reliera la mine de phosphate au projet de chemin de fer minier de l’Est, lequel connectera plusieurs mines à des usines de traitement et de transformation. L’ensemble des ouvrages d’art, notamment les ponts et les tunnels prévus, ont été achevé. Le projet assurera le transport de plus de 10?millions de tonnes de phosphate par an, extraites de la mine de Bled El Hedba. Ces volumes seront destinés au traitement, à la transformation et à l’exportation, générant des revenus annuels estimés à 2?milliards de dollars. L’année 2025 a aussi été marquée par l’achèvement de la préparation de l’emprise pour le projet de doublement de la voie ferrée minière entre les communes de Driaa et d’Oued El Kebrit (Souk Ahras, 17 km) qui s’inscrit dans le cadre de la modernisation et du doublement de la ligne ferroviaire minière de l’Est (Annaba-Bled El Hedba-Tébessa). Par ailleurs, la mine de zinc et de plomb de Oued-Amizour (Béjaïa) constitue aussi un projet d’envergure, avec des réserves exploitables estimées à 34 millions de tonnes et d’une production annuelle pré-

vue de 170.000 tonnes de concentré de zinc. Ce site devrait dynamiser le secteur minier et créer 786 emplois directs et plus de 4.000 emplois indirects et permettra la réalisation d’un chiffre d’affaires de 215 millions de dollars/an. Le secteur a été renforcé cette année par la promulgation de la nouvelle loi minière qui s’inscrit dans le cadre des réformes visant à consolider la souveraineté économique et à diversifier les sources de revenus nationaux hors hydrocarbures. La nouvelle loi comprend un ensemble de mesures incitatives destinées à attirer les investisseurs, créer des emplois et encourager les PME à investir dans le secteur, tout en respectant les normes environnementales et en préservant les ressources.

Hydrocarbures: vif intérêt des compagnies internationales

Cette loi vise à attirer les investissements et générer des recettes supplémentaires à travers des partenariats équitables, en assurant un contrôle continu des ressources. Autre événement marquant de l’année 2025, la conclusion par Sonatrach de nombreux accords d’exploration d’hydrocarbures avec de grandes compagnies internationales, notamment dans le cadre de l’appel d’offres international, "Algeria Bid Round 2024", qui a suscité un vif intérêt international. Un succès qui confirme l’attractivité du climat des affaires dans le secteur, grâce aux réformes mises en œuvre et à la confiance internationale dans le cadre juridique algérien.

L’Agence ALNAFT prévoit de lancer un nouvel appel d’offres début 2026, afin de renforcer les partenariats dans l’exploration et le développement des ressources nationales en hydrocarbures, ce qui consolide la position de l’Algérie comme acteur clé à l’international, et fournisseur fiable d’hydrocarbures. Concernant les énergies renouvelables, l’Algérie a lancé plusieurs projets, notamment le programme d’installation d’une capacité de 15000 MW d’ici 2035, alors que les stations relevant de la première phase estimée à 3200 MW en photovoltaïque, connaissent un bon avancement et devraient être opérationnelles l’année prochaine. Dans ce sillage, des progrès significatifs ont été enregistrés dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement de l’hydrogène, lancée en 2023. L’hydrogène est considéré comme un élément clé de la transition énergétique, comme l’a souligné le ministre d’Etat, ministre des Hydrocarbures et des mines, Mohamed Arkab, lors d’une réunion de haut niveau en marge de la 21e Conférence générale de l’Organisation des Nations Unis pour le développement industriel (ONUDI) en novembre dernier. Dans l’objectif de promouvoir une croissance industrielle durable, diversifiée et à faibles émissions, l’Algérie a lancé plusieurs initiatives destinées à développer l’hydrogène vert, dont le corridor sud de l’hydrogène "SouthH2", conçu pour acheminer l’hydrogène vert vers l’Europe, ainsi que le projet de connexion électrique "Medlink" reliant l’Algérie à l’Italie.

APS

CONSTANTINE

10 lauréats couronnés
lors de la 1ère édition
du Hackathon national
de l’innovation
pharmaceutique

Dix lauréats ont été couronnés, jeudi à Constantine, à l'issue de la première édition du Hackathon national de l'innovation dans les industries pharmaceutiques et la valorisation des huiles naturelles, organisée à l'université "Salah Bounbider" (Constantine 3), avec la participation d'étudiants, de chercheurs et de start-up issus de différentes universités du pays.

La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence de représentants du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de responsables locaux ainsi que de cadres des secteurs pharmaceutiques et de l'innovation.

Les meilleurs projets innovants, s'étant distingués par leur pertinence scientifique et leur faisabilité, ont été récompensés à cette occasion.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de l'encouragement des étudiants à l'innovation et à l'entrepreneuriat, ainsi que du renforcement du lien entre la recherche scientifique et le secteur économique, notamment les industries pharmaceutiques, considérées comme un secteur stratégique, a indiqué le recteur de l'université Constantine 3, M. Chaâbane Baïtiche.

Le choix de la wilaya de Constantine pour abriter cette première édition s'explique par son statut de pôle pharmaceutique de premier plan, la présence de plusieurs unités industrielles et centres de recherche, ainsi que par un tissu universitaire qualifié capable d'accompagner ce type d'initiatives, a-t-il ajouté.

Le même responsable a fait part que, parallèlement aux ateliers de formation et aux panels d'accompagnement organisés au profit des participants, les projets lauréats seront accueillis au technopôle de Constantine en vue de leur accompagnement et de leur transformation en start-up capables de créer de la richesse et des emplois. De leur côté, de nombreux participants ont exprimé leur satisfaction quant au niveau d'organisation et à l'accompagnement technique assurés, affirmant que ce hackathon a constitué pour eux une véritable opportunité de mettre en valeur leurs capacités créatives et de développer des solutions innovantes dans les domaines des industries pharmaceutiques et de la valorisation des huiles naturelles.

BATNA

La “transformation numérique dans le système de transport terrestre en Algérie”, thème d’une journée d’étude

"La transformation numérique dans le système de transport terrestre en Algérie, vers un transport intelligent et durable", a constitué le thème d'une journée d'étude organisée jeudi à l'Ecole nationale d'application des techniques des transports terrestres (ENATT) "Chahid Torche El Ouardi" de Batna.

La rencontre a réuni des cadres du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, des directeurs des transports de différentes régions du pays, des directeurs généraux d'entreprises publiques de transport urbain et suburbain et des professeurs spécialisés dans le domaine. Le directeur de l'administration générale au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Mohamed Farouki, a souligné, dans une allocution prononcée à cette occasion, que cette journée d'étude "traduit l'orientation stratégique de l'Etat algérien qui fait de la numérisation un choix irréversible".

Il a précisé, dans ce contexte, que le ministère "accorde une grande importance à l'accompagnement du processus de transformation numérique et à sa concrétisation dans le secteur, le considérant comme un pilier essentiel du développement économique et social () en raison de son lien direct avec la mobilité des personnes et des marchandises, la sécurité des citoyens et leur qualité de vie".

Le même responsable a salué "le rôle important de l'ENATT dans la formation des ressources humaines et l'accompagnement des transformations technologiques du secteur, grâce à sa contribution efficace à la diffusion de la culture numérique, à la création d'espaces de débats scientifiques et à l'échange d'expertises entre spécialistes et acteurs du domaine".

Le wali de Batna, Riadh Benahmed, soulignant les efforts déployés localement sur le terrain, a indiqué, quant à lui, qu'un "travail est en cours selon une stratégie réfléchie pour améliorer et moderniser le parc d'autobus, en particulier en organisant les itinéraires, en définissant les stations d'arrêts et les départs, et en éliminant les points noirs, le tout selon des horaires à même de réduire les files d'attente tout en respectant l'application numérique et intelligente des services, afin d'assurer un transport confortable pour les citoyens à l'intérieur et à l'extérieur des villes. Pour sa part, le directeur général de l'ENATT de Batna, Smaïl Benaïcha, a indiqué que la journée d'étude vise à

"clarifier le concept de transformation numérique dans le transport terrestre et à diagnostiquer la réalité de la numérisation dans le système de transport terrestre en Algérie (services, infrastructures, législation, ressources humaines et données), ainsi que le défi des priorités opérationnelles à court et moyen terme pour la numérisation des services (informations, billetterie, contrôle, maintenance et sécurité), tout en débattant des exigences de gouvernance des données, de la cybersécurité et de la protection des données personnelles dans le secteur du transport". Certaines interventions de professeurs spécialisés de l'ENATT ont porté sur "les transformations numériques dans le système de transport terrestre", "la feuille de route pour la transformation numérique fondée sur les données... vers un transport terrestre intelligent en Algérie" ainsi que sur "l'établissement d'un système logistique intelligent et intégré pour permettre à l'Algérie de s'imposer en tant que centre logistique régional".

BOUIRA

Une production de 5,5 millions de litres d’huile d’olive attendue

La cueillette des olives bat son plein à travers les différentes communes de la wilaya de Bouira, où la direction des services agricoles (DSA) table sur une production de 5,5 millions de litres d'huile d'olive pour la campagne 2025-2026. La campagne oléicole a déjà commencé depuis quelques semaines à travers plusieurs oliveraies et champs oléicoles répartis sur les différentes communes de la wilaya à l'image de Lakhdaria, M'Chedallah, Ain Bessam, Bechloul, El Adjiba, El Asnam, et bien d'autres connues pour leur production

abondante d'huile d'olive. "Cette saison, nous nous attendons à une production de 5,5 millions de litres de l'huile d'olive, soit une baisse de la production par rapport à l'année précédente qui a connu une production de 6,5 millions de litres", a déclaré à l'APS le directeur des services agricoles, Zine Labidine Bendjaballah. Cette baisse est due à plusieurs facteurs dont le dérèglement climatique qui affecte la floraison et la pollinisation, selon le même responsable. A travers certains champs et

oliveraies à El Adjiba, Bechloul et M'Chedallah, les oléiculteurs et les paysans locaux s'attendent à la baisse de la production oléicole, en raison des aléas climatiques, notamment le manque de la pluviométrie. Mohamed-Said, un oléiculteur de Semmache (El Adjiba), explique la baisse de la production des olives à "l'alternance qui caractérise l'olivier, un phénomène cyclique qui fait qu'une année de forte production est suivie d'une année de faible production". Cette régression de production n'a, toutefois, pas empêché les

oléiculteurs de sortir dans leurs champs pour cueillir les olives dans la même ambiance de joie et d'entraide qui marque la saison oléicole chaque année. Pour réussir la campagne, plus de 230 huileries dont 43 traditionnelles, 86 semi-automatiques et 106 automatiques sont ouvertes depuis le début de la cueillette des olives pour recevoir les quantités des olives cueillies. La wilaya de Bouira compte une superficie oléicole globale de 37.000 hectares, dont plus de 28.000 ha en production, selon les données de la DSA.

SKIKDA

100 ha de forêts pour soutenir la culture de la fraise locale “Lemkerkba”

Une superficie de 100 hectares de terres forestières a été réservée dans la wilaya de Skikda pour soutenir la culture de la variété locale de fraise "Lemkerkba", a-t-on appris jeudi auprès du conservateur local des forêts, Habib-Allah Benhamou. Intervenant au cours d'une journée d'étude sur la culture de la fraise "Lemkerkba" (la rondette) tenue à la maison de la culture Mohamed-Serradj de la ville de Skikda, le même responsable a indiqué que pour développer la variété locale de fraise

au niveau de la wilaya et valoriser les clairières forestières, une superficie de 100 hectares a été exclusivement réservée à la culture de "Lemkerkba". Ces espaces forestiers, a-t-il ajouté, "ont été choisis à travers les communes d'Ain Zouit, de Skikda, de Tamalous et de Kerkera sur la base de critères techniques et les investisseurs souhaitant les exploiter seront tenus de se conformer à un cahier de charges définissant les modalités d'exploitation du sol, les types autorisés d'intervention agricole, les mécanismes de protection du mi-

lieu forestier et les mesures préventives à prendre pour éviter tout impact ou détérioration écologique". De son côté, Pr. Amar Foufou, directeur du laboratoire des recherches agronomiques à l'université de Skikda, a indiqué, dans sa communication sur les caractéristiques génétiques et végétales de la fraise "Lemkerkba", que cette dernière est une variété autochtone de cette wilaya née de son acclimatation au sol des hauteurs occidentales de la wilaya et s'affirmant comme l'une des plus délicieuses et succu-

lentes variétés de fraise. Le directeur des services agricoles (DSA), Rabie Hamzaoui, a souligné que la surface cultivée de fraise au titre de l'actuelle saison a atteint 52 hectares qui devront produire près de 4.100 quintaux. Il a été également relevé à l'occasion que la variété "Lemkerkba" a développé des caractéristiques génétiques spécifiques au contact du sol et climat de la région. La wilaya de Skikda cultive d'autres variétés de fraise dont Douglas, Camorosa, Nabila et Sabrina, a-t-on noté.

Les six contre-vérités de l’Accord de Paris

Dix ans après son adoption, l’Accord de Paris révèle une fracture politique profonde : entre populisme climatique et tentations autoritaires, il met à l’épreuve la capacité des démocraties à conduire une transition crédible. Alors que les émissions fossiles croissent encore et que les illusions prospèrent, le débat devient un test décisif pour l’efficacité et la résilience démocratiques dans les années qui viennent désormais.

Par Alexis Normand (*)

Dix ans après son adoption, l’Accord de Paris est devenu le point de cristallisation d’une ligne de faille politique où se joue le sort de la démocratie. Notre génération doit naviguer entre deux périls mortels, tel l’Ulysse des mers pris entre Charybde et Scylla : d’un côté, le chant des sirènes du populisme et du déni, qui gagne les urnes en promettant de différer les décisions difficiles. De l’autre, la fascination pour l’efficacité des régimes autoritaires, qui semblent seuls capables d’imposer la rapidité de la transition. Face à cette double menace historique, l’enjeu de l’Accord n’est pas seulement de sauver le climat, mais bien de prouver que nos démocraties libérales sont à la hauteur de l’exécution. Encore faut-il comprendre ce qu’il a réellement produit... et ce qu’il n’a jamais promis.

Première contre-vérité : nous serions déjà « en transition ». En 2024, les émissions liées aux combustibles fossiles ont atteint 37,4 milliards de tonnes de CO₂, en hausse de 0,8 %. Le gaz et le charbon progressent encore, tandis que la demande électrique mondiale bondit de 4,3 %, tirée par la climatisation dans un monde plus chaud, l’électrification du transport et l’explosion de la consommation des centres

de données alimentée par l’essor de l’intelligence artificielle.

Deuxième contre-vérité : la fable d’une transition heureuse. L’idée selon laquelle il suffirait de substituer des technologies propres à des activités fossiles bon marché est un irénisme qui paralyse. La transition crée des gagnants dont les territoires et industries capables d’investir rapidement dans l’électrification, l’hydrogène ou les matériaux bas carbone; et des perdants clairement identifiés, comme les filières extractives et secteurs énergivores ou les régions dépendantes du thermique.

Troisième contre-vérité : l’Accord aurait échoué. Le jugement dépend du point de comparaison. Avant 2015, le monde se dirigeait vers un réchauffement de +4 °C à +5 °C. Aujourd’hui, les trajectoires consolidées oscillent entre +2,5 °C et +2,8 °C. Si le seuil de 1,5 °C est déjà quasiment hors d’atteinte, l’inflexion est majeure. Sans l’essor du solaire, de l’éolien et du nucléaire depuis cinq ans, les émissions auraient augmenté trois fois plus vite. Ces technologies évitent déjà 2,6 milliards de tonnes de CO₂ par an, soit 7 % des émissions mondiales. L’Accord n’a pas créé la transition, mais il a évité l’emballement.

Quatrième contre-vérité : l’Accord n’imposerait rien, faute de mécanisme contraignant. C’est mal comprendre sa nature. Il n’est pas un traité punitif, mais une infrastructure de contrainte institutionnelle. La transparence agit désormais comme

sanction : inventaires nationaux, NDC régulièrement révisés, cadre méthodologique commun. S’y est ajouté un écosystème financier et réglementaire comprenant notamment la CSRD, la taxonomie européenne ou les Science Based Targets, qui imposent aux entreprises un reporting obligatoire. L’Accord a transformé la comptabilité carbone en langage universel.

Cinquième contre-vérité : l’Accord ne ferait que affaiblir l’Europe. C’est l’inverse, si et seulement si le Vieux Continent s’accroche avec fermeté à son ambition. L’Union est la seule puissance à avoir traduit les principes de l’Accord en système complet : marché carbone (ETS), transparence extra-financière et surtout Mécanisme d’Ajustement Carbone aux Frontières (MACF). Avec un prix du carbone européen autour de 80 € la tonne, le MACF corrige les distorsions de concurrence. Étendu demain aux produits manufacturés, il deviendra la première politique commerciale verte au monde. L’Accord n’a pas marginalisé l’Europe : il lui a fourni un levier de puissance normative inédit.

Sixième contre-vérité : tout serait perdu. La dernière illusion consiste à croire que le match est terminé. C’est faux. Le climat reste un système réactif, non binaire. Le GIEC le répète : chaque dixième de degré évité, réduit les pertes humaines et économiques de manière exponentielle. Entre

+1,5 °C et +2 °C, le nombre de personnes exposées à des inondations extrêmes augmente de 20 %. À +3 °C, il double. À +4 °C, il devient ingérable. L’écart entre +2 °C et +4 °C, c’est la différence entre un monde difficile et un monde dangereux. De même, 3 à 14 % des espèces sont menacées d’extinction très élevée à +1,5 °C et jusqu’à 29 % à +3 °C. Les catastrophes ne se cumulent pas : elles s’amplifient. L’idée que “tout serait perdu” revient donc à renoncer à ce qui compte le plus : les désastres pouvant encore être évités.

Ainsi, l’adaptation n’est pas un échec mais une stratégie : alertes, gestion des inondations, renaturation, infrastructures résilientes, agriculture de précision. Ces mesures réduisent déjà les dommages. Les trajectoires à +2,5–2,8 °C ne sont pas fatales : un sursaut peut stabiliser à +2 °C. Reste le choix entre modèle chinois, américain ou une voie européenne démocratique.

(*)Entrepreneur et auteur, diplômé de HEC et de Sciences Po. Son parcours entre politiques publiques, tech et santé nourrit aujourd’hui ses travaux sur les politiques climatiques européennes, la CSRD et la transformation des modèles économiques. Il est membre fondateur de WeAreEurope et contribue régulièrement au débat public et aux travaux européens sur la transition écologique.

Source : La Tribune.fr ; publié le

Comment la guerre en Ukraine transforme la Russie en vassal économique de la Chine

Par Laura Perren

Le rapprochement économique avec Pékin a contribué à maintenir l’économie russe, malgré les sanctions occidentales. Derrière cette alliance se cache une relation déséquilibrée, dont le coût politique et économique pourrait s’avérer durable. En 2023, les échanges commerciaux entre la Russie et la Chine ont atteint environ 222 milliards d’euros, un niveau record selon Reuters. Depuis le début de la guerre en Ukraine, Pékin s’est imposé comme le premier acheteur d’énergie russe et son principal fournisseur de biens, remplaçant l’Union européenne. Sans la Chine, l’économie russe aurait probablement beaucoup plus vacillé. Mais derrière ces relations commerciales, une dette stratégique pourrait bien se dessiner, comme le rapporte Business Insider. Un rapport publié le 12 décembre par le groupe de réflexion Atlantic Council souligne la dépendance du Kremlin aux produits manufacturés chinois es-

sentiels –notamment ceux dont l’importation est bloquée par les sanctions occidentales. «Sur le plan économique et politique, les relations entre la Russie et la Chine sont à la fois profondément asymétriques et mutuellement bénéfiques», écrivent Elina Ribakova, chercheuse au Peterson Institute for International Economics de Washington, et Lucas Risinger, analyste économique à la Kyiv School of Economics Institute, en Ukraine.

Dans le commerce sino-russe, les rôles sont clairement définis. L’Empire du Milieu achète près de la moitié du pétrole russe exporté –à prix cassé– compensant en partie la disparition des importations européennes. En échange, Moscou se fournit en machines, véhicules et produits électroniques chinois. «Il s’agit d’un renversement complet et embarrassant de la relation par rapport aux années 2000, lorsque la Russie exportait des produits à plus forte valeur ajoutée vers la Chine», détaillent les chercheurs. Les échanges entre les deux pays ne ces-

sent de s’intensifier et de se diversifier, allant jusqu’à prendre la forme de mécanismes de troc, comme le rapportait en septembre le Grand Continent.

Avec la guerre en Ukraine, le Kremlin a réorganisé son économie autour de l’effort de guerre: les dépenses militaires et l’augmentation des budgets de l’administration publique soutiennent artificiellement les revenus et amortissent le choc des sanctions occidentales. Mais la situation économique se crispe: l’inflation grignote le pouvoir d’achat, conduisant la population à réduire sa consommation, y compris énergétique. Dans le même temps, les exportations de pétrole ont fortement chuté, tandis que les prix plongent. Les revenus pétroliers et gaziers sont pourtant un moteur de l’économie du Kremlin, représentant un tiers des recettes.

En 2023, la Russie est devenue le premier fournisseur de pétrole brut de Pékin. Certes, Moscou est désormais un client majeur des produits manufacturés chinois, mais «les gains sont

bien plus importants pour la Russie que pour la Chine», Pékin n’étant nullement dépendant du Kremlin, contrairement à ce qu’a été l’Europe pour le pétrole russe. «D’un point de vue économique, la Chine achète du pétrole et du gaz à des prix plus bas, elle investit beaucoup moins en Russie et ses produits sont souvent technologiquement inférieurs», analysent les chercheurs.

Cette asymétrie donne un pouvoir de négociation considérable à Pékin, dont il ne se prive pas lorsqu’il s’agit d’imposer des conditions avantageuses sur les achats d’hydrocarbures. Si la Russie n’est pas formellement devenue le vassal de l’Empire du Milieu, elle s’en rapproche dangereusement. Moscou apparaît dorénavant comme un «partenaire junior» dans des relations commerciales qui profitent largement à la deuxième puissance économique mondiale.

Source : Slate.fr ; publié le 18 décembre 2025

MAURITANIE

Nouakchott met en service une solution d'IA dédiée à la sécurité routière

En août dernier, le président mauritanien a demandé à ses collaborateurs de multiplier les efforts pour améliorer la sécurité routière. C'est dans ce cadre qu'une technologie routière vient d'être lancée. Les autorités mauritaniennes ont annoncé ce vendredi 26 décembre 2025, la mise en service d'une solution fondée sur l'intelligence artificielle (IA) dédiée à la sécurité routière. Développée par l'Agence numérique de l'État (AN-État), sous la tutelle du ministère de la Transformation numérique et de la Modernisation de l'administration (MTNIMA), cette technologie est désormais opérationnelle sur l'ensemble du réseau routier national. La solution repose sur des technologies d'IA, de vision par ordinateur et de traitement d'images, permettant la détection automatique et l'enregistrement en temps réel d'infractions routières. Des caméras intelligentes identifient les situations de dépassement de charge autorisée et vérifient le respect des règles de sécurité, notamment lors des déplacements interurbains. « Dans sa première phase, elle ciblera deux infractions ayant un impact direct sur la protection des usagers : la surcharge des véhicules, par la détection automatisée du dépassement de la charge autorisée, et le non-port de la ceinture de sécurité », indique le MTNIMA. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus large de renforcement de la sécurité routière, dans un contexte marqué par la persistance d'accidents liés au non-respect du code de la route. Le projet a été conçu avec la participation des ingénieurs de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), qui assure désormais le pilotage opérationnel du système.

IRAK

Accord avec une institution financière pour moderniser le vétuste aéroport de Bagdad

Le gouvernement irakien a signé un accord avec la Société Financière Internationale (IFC), qui fait partie du groupe de la Banque mondiale, en vue de développer et réhabiliter de fond en comble le vétuste aéroport international de Bagdad.

Jouant un rôle de consultant, l'institution présentera "un portefeuille d'investissement complet concernant la manière dont l'aéroport doit être agrandi, financé, exploité et entretenu", ont expliqué dans un communiqué les services du Premier ministre Mohamed Chia al-Soudani, présent à la cérémonie de signature. Le but est aussi de voir comment "renforcer la qualité de ses infrastructures et les facteurs de sécurité, ainsi que l'amélioration de ses services, pour être en conformité avec les normes aéroportuaires internationales", ajoute le texte. L'aéroport international n'a pas connu de réfection majeure depuis son inauguration au début des années 1980, à l'époque où le dictateur Saddam Hussein dirigeait l'Irak. Les trois terminaux sont vé-

tustes et dotés d'un confort des plus rudimentaires. L'aéroport et son personnel sont rapidement débordés par l'afflux de voyageurs, en particulier durant les périodes de pèlerinages religieux chiites. Fin 2022, deux incendies étaient survenus à trois jours d'intervalle à l'intérieur de terminaux, sans faire de victimes. M. Soudani avait alors limogé trois responsables aéroportuaires. En raison d'un embargo international, l'aéroport de Bagdad avait été fermé dans les années 1990, obligeant les voyageurs à prendre la route jusqu'à Amman en Jordanie pour s'envoler. Dans un pays ravagé par des décennies de conflits, des troupes engagées dans une coalition internationale antidjihadistes stationnent encore dans un secteur de l'aéroport, qui essuie sporadiquement

des tirs, comme en janvier 2022. Une attaque à la roquette avait alors endommagé deux avions vides sur le tarmac. En avril, le gouvernement avait alloué 500 000 dollars à l'Autorité de l'aviation civile pour conclure un contrat avec l'IFC, principale institution de développement axée sur le secteur privé dans les pays émergents. Selon l'accord, l'institution internationale fournira "des consultations pour développer le secteur privé et renforcer son entrée dans le domaine des services publics, en partenariat avec le secteur public", ajoute le communiqué du gouvernement. En Irak, pourtant riche en hydrocarbures, infrastructures en déliquescence et services publics défaillants témoignent des décennies de conflits qui ont miné le pays.

LIBAN

Le gouvernement approuve un projet de loi bancaire malgré les critiques

Le gouvernement libanais a approuvé vendredi un projet de loi visant à répartir les pertes financières liées à la crise économique de 2019, qui a ruiné de nombreux épargnants, malgré l'opposition de responsables politiques et du secteur bancaire. Ce texte figure parmi les principales exigences de la communauté internationale, qui conditionne depuis des années son aide au Liban à l'adoption de réformes financières majeures.

Adopté en Conseil des ministres par 13 voix pour et neuf contre, le projet de loi doit désormais être soumis au Parlement. Il prévoit un partage des pertes entre l'Etat, la Banque centrale, les banques commerciales et les déposants, après l'effondrement économique sans précédent de 2019. Le texte "ne peut pas répondre aux aspirations de tous", a reconnu le Premier ministre Nawaf Salam, mais il constitue "une étape réaliste pour la restitution des droits, l'arrêt

de l'effondrement (...) et l'assainissement du secteur bancaire". Selon les estimations gouvernementales, les pertes résultant de la crise financière ont atteint quelque 70 milliards de dollars (59,5 milliards d'euros), un chiffre susceptible d'avoir augmenté au cours des six années écoulées sans solution. Les épargnants disposant de moins de 100.000 dollars (85.000 euros) -- soit 85% du nombre total de comptes-- pourront récupérer l'intégralité de leurs avoirs sur une pé-

riode de quatre ans, a précisé M. Salam. Les déposants plus importants pourront percevoir jusqu'à 100.000 dollars, le solde devant être compensé par des obligations garanties par les actifs de la Banque centrale, estimés à quelque 50 milliards de dollars (42,5 milliards d'euros). Le texte introduit pour la première fois des mécanismes de "responsabilité et de contrôle", selon le Premier ministre.

TUNISIE

L'impôt sur la fortune épargne les liquidités bancaires

La loi de finances 2026 introduit une taxation du patrimoine en Tunisie tout en préservant explicitement les comptes courants et les livrets d'épargne. Cette exonération suscite de nombreuses interrogations quant à l'équité fiscale du dispositif et à ses répercussions économiques potentielles. À partir de janvier 2026, les Tunisiens disposant d'un patrimoine supérieur à trois millions de dinars seront soumis à un nouvel impôt annuel. Adoptée par l'Assemblée des

représentants du peuple, cette mesure marque un tournant important dans la politique fiscale nationale. La principale nouveauté réside dans l'élargissement de l'assiette imposable au-delà de l'immobilier, puisque les véhicules de luxe, les œuvres d'art et les titres financiers sont désormais intégrés dans le calcul du patrimoine taxable. Toutefois, une exception majeure retient l'attention des observateurs et des investisseurs : les dépôts bancaires et pos-

taux sont totalement exclus de cette imposition.

Un barème progressif

Le dispositif repose sur un barème progressif à deux niveaux. Les patrimoines nets compris entre trois et cinq millions de dinars seront soumis à un taux de 0,5 %, tandis qu'un taux de 1 % s'appliquera aux patrimoines dépassant cinq millions de dinars. Cette progressivité vise à

concentrer l'effort fiscal sur les contribuables les plus aisés. Le calcul de l'impôt s'effectue sur la valeur nette du patrimoine, après déduction des dettes afférentes aux biens concernés. Pour les résidents tunisiens, le patrimoine mondial est pris en compte, sous réserve des conventions internationales destinées à éviter la double imposition. En revanche, pour les non-résidents, seuls les actifs situés en Tunisie sont imposables.

EGYPTE

Le président ordonne une augmentation de 50% du salaire minimum

Le président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, a ordonné mercredi une augmentation de 50% du salaire minimum, dans un contexte de hausse des prix consécutive à deux années de crise qui continue d'étrangler l'économie égyptienne. "L'Etat se devant de soutenir les citoyens dans les circonstances actuelles, j'ai ordonné au gouvernement de promulguer un ensemble de mesures de protection sociale qui comprennent l'augmentation du salaire minimum de 50%, pour atteindre 6.000 livres égyptienne (environ 180 euros) par mois", a annoncé M. Sissi dans un communiqué.

Actuellement, le salaire minimum en Egypte est de 4.000 livres égyptienne (120 euros). Cette augmentation concerne les médecins, les enseignants et les infirmières du secteur public, et promet également l'élévation du plafond d'exonération fiscale de 33%, a précisé dans un autre communiqué le porte-parole de la présidence, Ahmed Fahmy. M. Fahmy a expliqué que la décision de M. Sissi visait à "alléger le fardeau du coût de la vie pour les citoyens", qui croulent sous le poids d'une crise économique qui a débuté en mars 2022 et qui ne montre aucun signe de répit. Une délégation du

Fonds monétaire international (FMI), qui a accordé un prêt de trois milliards de dollars à l'Egypte fin 2022, a récemment souligné "l'importance cruciale du renforcement des dépenses sociales pour protéger les groupes vulnérables" et "assurer des conditions de vie adéquates aux ménages à revenus faibles et moyens". Mais les tranches de prêt et les examens de programme ont été maintes fois reportés jusqu'à ce que Le Caire avance sur les réformes économiques, y compris un "taux de change entièrement flexible", comme le stipule le FMI. En Egypte, la monnaie locale a perdu la moitié de sa valeur en un an à

la suite de dévaluations successives, mais, selon des analystes, elle est soutenue depuis le début de l'année dernière par le gouvernement, qui tente d'endiguer une inflation à 35%. Avec une grave pénurie de devises étrangères qui paralyse le commerce, le coût de la vie dans cette économie dépendante des importations a continué d'augmenter. Le nouveau salaire minimum de 6.000 livres représentait en 2020 le revenu mensuel moyen des familles en Egypte, où les deux tiers des 106 millions d'habitants sont pauvres ou au seuil de la pauvreté.

CÔTE D’IVOIRE

Le pays veut renforcer sa base de production de caoutchouc naturel

La Côte d’Ivoire est le premier producteur africain de caoutchouc naturel et le 3^e au plan mondial après la Thaïlande et l’Indonésie. Avec une demande internationale qui ne cesse de croître, le pays souhaite augmenter davantage ses capacités de production.

En Côte d’Ivoire, le gouvernement envisage de créer 500 000 hectares supplémentaires de plantations d’hévéa sur une période de 10 ans. C’est ce qui ressort de l’Assemblée générale de l’Association des producteurs pour la redynamisation de l’hévéaculture en Côte d’Ivoire (APRHE-CI), tenue le 20 décembre 2025, selon les informations relayées par l’Agence ivoirienne de presse (AIP). D’après Dagniny Doukouré, président du conseil d’administration de l’APRHE, ce nouveau projet illustre la volonté du gouvernement de répondre à une demande mondiale croissante en caoutchouc naturel, principal produit issu de la culture d’hévéa. Cette annonce s’inscrit dans un contexte où l’APRHE, qui regroupe plus de 12 000 producteurs, tente de remobiliser ses membres avec la mise en place de formations techniques (saignée, greffage, piquetage, planting optimisé) et la création d’une nouvelle coopérative baptisée COOP-AWALEY, destinée à mutualiser la production et renforcer le poids des producteurs sur le marché.

Il faut noter que la superficie consacrée à la culture d’hévéa en Côte d’Ivoire a augmenté de 3 %, passant de 701 481 hectares en 2019 à 722 502 hectares en 2023, d’après les données du Conseil Hévéa-Palmier à huile (CHPH). Sur la période considérée, la filière a enregistré une croissance notable de ses performances sur le segment des exportations. D’après les statistiques du commerce extérieur compilées par la Direction générale des douanes, les expéditions ivoiriennes de caoutchouc naturel ont plus que doublé, passant de 876 200 tonnes en 2019 à 1,87 million de tonnes en 2023. Parallèlement, les recettes d’exportation ont également plus que doublé pour s’élever à 1244 milliards de francs CFA (2,23 milliards \$) en 2023 contre 531 milliards de francs CFA en 2019. Plus largement, cette embellie a permis à la filière de consolider sa position de deuxième source de recettes d’exportation agricole de la Côte d’Ivoire après le cacao. L’enjeu pour Abidjan d’accélérer sur la production de caoutchouc naturel sera notamment de tirer parti de la demande

croissante sur le marché international, appelée à se maintenir au cours des prochaines années.

Des perspectives prometteuses sur le marché international

Dans son dernier rapport Commodities Markets Outlook publié en octobre dernier, la Banque mondiale estime par exemple que la demande de caoutchouc naturel a augmenté de 2 % sur la période de 12 mois jusqu’en septembre 2025. Selon la société privée de conseil et d’études de marché Mordor Intelligence, basée en Inde, la taille du marché mondial du caoutchouc naturel est estimée à 48,5 milliards \$ en 2025 et devrait croître de 4,58 % par an en moyenne pour atteindre 60,7 milliards \$ d’ici 2030. L’entreprise souligne que la demande est stimulée par l’essor des véhicules électriques (fabrication de pneus), la multiplication des projets d’infrastructures en Asie et en Afrique, ainsi que l’utilisation croissante de latex de haute pureté dans le secteur de la santé.

PASTORALISME

La Guinée veut installer sa première zone de pâturage moderne à Lola

En Guinée, le secteur agricole contribue à hauteur de 31 % au PIB et emploie environ 58 % de la population active. L’élevage, dominé par le pastoralisme, est au cœur de certaines tensions socio-économiques qui se sont exacerbées depuis le début de l’année 2025. En Guinée, le ministère de l’Élevage a donné le 19 décembre dernier le coup d’envoi des travaux d’aménagement d’une zone de pâturage sur un site basé à Foubamba,

dans la préfecture de Lola. Dans un communiqué publié sur son site, le ministère indique qu’il s’agit de la première infrastructure du genre qui sera réalisée dans le pays. Selon les informations relayées par le média local Guinée News, cette zone de pâturage occupera, dans sa première phase de développement, une superficie de 1 950 hectares qui sera élargie à terme pour atteindre près de 3 000 hectares, incluant les localités de Lainé (250

ha) et Guéasso (500 ha). Il est notamment prévu l’installation de parcs de pâturage, des points d’eau modernes accessibles en toute saison pour l’abreuvement du bétail, des couloirs de transhumance clairement délimités et sécurisés, des aires de repos et de regroupement du cheptel, ou encore des infrastructures vétérinaires de proximité pour l’amélioration de la santé animale. L’établissement de cette première zone de pâturage s’inscrit dans le

cadre d’un plan d’investissement plus vaste. Le ministère de l’Élevage prévoit d’aménager jusqu’à 20 000 hectares de zones de pâturage au cours des cinq prochaines années à travers les préfectures de Lola, Beïla, Macenta, Mandiana, Kérouané et en Moyenne-Guinée. Selon les autorités, ce projet vise à encadrer durablement les activités pastorales et à promouvoir la coexistence pacifique entre agriculteurs et éleveurs.

GHANA

Le GoldBod revendique 10 milliards USD de recettes grâce à l’or artisanal en 2025

Face aux pertes générées par la contrebande d’or, l’État ghanéen a créé cette année le GoldBod, seule entité disposant désormais du monopole de l’achat et de l’exportation de l’or artisanal et à petite échelle. Une initiative qui semble déjà porter ses fruits, au regard des chiffres officiels. Au Ghana, le GoldBod a dépassé son objectif d’exporter 100 tonnes d’or issu de l’exploitation artisanale et à petite échelle (ASM) en 2025, générant 10 milliards USD de recettes sur la période. L’information a été révélée récemment par Sammy Gyamfi (photo), directeur général de cette entité créée cette année pour assurer le rôle d’acheteur et d’exportateur unique de l’or arti-

sanal dans le pays d’Afrique de l’Ouest. Le GoldBod agit comme le régulateur du commerce de l’or sur le marché intérieur ghanéen, en rachetant la production des petits exploitants pour la réexporter. Dans ce cadre, l’institution s’est fixé un objectif d’acquisition d’au moins 3 tonnes d’or par semaine. Une stratégie qui lui avait déjà permis de générer 6 milliards USD de recettes d’exportation entre janvier et août 2025. Le seuil des 10 milliards USD atteint en fin d’année vient ainsi clore cet exercice inaugural, marquant un résultat significatif pour le pays. À titre de comparaison, les exportations totales d’or du Ghana s’étaient établies à 11,6 milliards USD en 2024, un mon-

tant incluant à la fois l’or issu de l’exploitation artisanale et celui provenant des mines industrielles. À ce stade, les recettes d’exportation de l’or industriel pour 2025 n’ont pas encore été publiées, une donnée clé pour mesurer l’évolution réelle des revenus générés cette année par la filière aurifère ghanéenne, dans un contexte où les prix ont progressé de plus de 70 % depuis janvier. En attendant, le GoldBod anticipe déjà une amélioration de ses performances opérationnelles pour 2026. Dans ses précédentes prévisions, l’institution tablait en effet sur 12 milliards USD d’exportations d’or artisanal l’année prochaine.

AFRIQUE DU SUD

Le projet de deuxième aéroport de Cape Town avance dans sa phase d’ingénierie détaillée

Les promoteurs du projet de second aéroport à Cape Town avancent vers sa concrétisation en sélectionnant les partenaires techniques et industriels. Le futur complexe aéroportuaire doit contribuer à élargir l’offre de transport aérien dans cette ville sud-africaine à forte demande.

Cape Winelands Airport a confié la semaine dernière à la société de BTP WBHO Construction, le développement technique et la construction du futur complexe aéroportuaire de Cape Town, un projet évalué à 8 milliards de rands (environ 478,5 millions USD). Cette désignation marque le lancement de la phase d’ingénierie détaillée, qui doit permettre d’affiner les conceptions techniques, les délais et les coûts du projet avant l’entrée en phase de construction.

Les promoteurs prévoient le démarrage des travaux physiques en 2026, sous réserve de l’obtention des autorisations réglementaires à l’issue de l’évaluation d’impact environnemental. En octobre dernier, le projet a sécurisé un financement de 8 milliards de rands auprès de Growthpoint Properties, premier fonds d’investissement immobilier en Afrique du Sud.

Le futur aéroport sera développé par phases sur le site de l’ancien aérodrome de Fisantekraal. À terme, il devrait être capable d’accueillir plus de 5 millions de passagers par an à l’horizon 2050. L’infrastructure vise à désengorger les principaux hubs du pays, notamment les aéroports OR Tambo de Johannesburg et de Cape Town, qui concentrent actuellement plus de 70 % du trafic aérien national.

Au-delà de la capacité opérationnelle, le projet s’inscrit dans une stratégie plus large de renforcement de l’attractivité touristique sud-africaine, alors que le gouvernement ambitionne d’atteindre 21 millions d’arrivées internationales d’ici 2030. Il traduit également la volonté de l’Afrique du Sud de consolider sa position de leader de l’aviation civile sur le continent, face à la montée en puissance de pays concurrents comme l’Éthiopie, le Kenya et l’Angola, engagés dans d’importants programmes d’investissement aéroportuaire.

ASIE

Les marchés progressent en Asie, l’or et l’argent à de nouveaux records

Les Bourses asiatiques ont progressé vendredi sur des marchés marqués par de faibles volumes d'échanges en pleines fêtes de fin d'année, tandis que l'or et l'argent atteignent de nouveaux records, portés notamment par l'incertitude économique et géopolitique.

Le Nikkei à Tokyo a gagné 0,7%, le Kospi à Séoul avancé de 0,5% et Taipei de 0,6%. Hong Kong et Sydney étaient toujours fermés pour les congés de Noël. "Le marché américain étant resté fermé (jeudi) pour Noël, les catalyseurs sont rares" et les volumes d'échange faibles en Asie, a commenté Shutaro Yasuda du Tokai Tokyo Intelligence Lab. A Tokyo, les actions ont été soutenues par des achats vendredi, dernier jour pour bénéficier des droits aux dividendes pour certains titres.

L’argent et l’or à de nouveaux records

L'argent a dépassé vendredi le seuil symbolique des 75 dollars l'once pour la toute première fois, alors que les métaux précieux et industriels atteignent des sommets inédits en cette fin d'année, portés notamment par l'incertitude économique et géopolitique.

L'argent a ainsi touché un sommet à 75,1515 dollars l'once (31,1 g). L'or a également touché un plus haut à 4531,04 dollars l'once. Depuis janvier, l'or a bondi de près de 70% et l'argent de plus de 150%, des performances annuelles inédites depuis 1979. Ces métaux sont considérés comme des valeurs refuges, c'est-à-dire des actifs sûrs à long terme, achetés notamment par les banques centrales ou les particuliers pour assurer leurs arrières en période d'incertitude. Ils surfent ainsi sur le risque géopolitique entre les Etats-Unis et le Venezuela, Washington ayant déployé ces dernières semaines un important dispositif militaire dans les Caraïbes et mis en place un blocus naval contre Caracas qu'ils accusent de financer "le narcoterrorisme".

L’inflation à Tokyo pèse sur le yen

L'inflation à Tokyo, qui donne souvent le

"la" au niveau national, a ralenti davantage que ne le prévoyaient les économistes en décembre selon des chiffres publiés vendredi, à 2,3% (hors produits frais), après 2,8% en novembre. Ce ralentissement, dû à l'allègement de la pression sur les prix de la nourriture et de l'énergie, a entraîné une baisse du yen, les investisseurs estimant que cette nouvelle est de nature à ralentir le calendrier des hausses de taux de la Banque du Japon (BoJ). Vers 06H30 GMT le dollar s'échangeait pour 156,22 yens (+0,25%). La BoJ a relevé la semaine dernière son taux directeur à 0,75%, au plus haut de-

puis 1995, mais son gouverneur Kazuo Ueda a évité de tenir des propos trop affirmés concernant le calendrier des futurs resserrements monétaires. Les économistes sondés par l'agence Bloomberg s'attendent à ce que la Banque centrale relève ses taux environ tous les six mois, avec un taux terminal estimé autour de 1,25%, ce qui signifierait deux hausses supplémentaires au cours de ce cycle de resserrement. Les cours du pétrole progressaient: vers 06H15 GMT, le prix du baril de West Texas Intermediate (WTI) gagnait 0,15% à 58,44 dollars et celui du baril de Brent de la mer du Nord 0,13% à 62,32 dollars.

BOURSE DE NEW YORK

Wall Street sans élan

La Bourse de New York a fermé sans changement vendredi dans un contexte de faibles volumes d'échanges après Noël, tandis que les investisseurs parient sur de nouvelles baisses de taux d'intérêt et de solides résultats d'entreprises pour soutenir les marchés l'année prochaine. L'indice Dow Jones a cédé 0,04%, ou 20,19 points, à 48.710,97 points. Le Standard & Poor's 500, plus large, a perdu -2,11 points, soit -0,03% à 6.929,94 points. Le Nasdaq Composite a reculé de son côté de -20,21 points, soit -0,09% à 23.593,097 points. Les trois indices américains ont terminé en hausse une semaine perturbée par les fêtes de fin d'année. "Nous avons eu cinq jours de forte hausse, donc d'une certaine manière, nous reprenons simplement notre souffle après les fêtes", estime Ryan Detrick, stratège de marché chez Carson Group à Omaha. "Ce n'est que le deuxième jour de la période officielle du rallye de Noël, nous avons donc encore un peu de temps devant nous, et nous pensons que la tendance à la hausse va se poursuivre." Les opérateurs des marchés attendent de voir si le "rallye de Noël" – un phénomène saisonnier lors duquel le S&P 500 enregistre des gains sur les cinq dernières

séances de l'année et les deux premières de janvier – se reproduira cette année. Cette période a débuté mercredi et se poursuivra jusqu'au 5 janvier. Il reste seulement trois jours de marchés dans une année qui aura été marquée par les droits de douane de l'administration Trump, des tensions géopolitiques latentes et une croissance rapide dans le secteur de l'intelligence artificielle (IA) qui ont fait vivre une année mouvementée aux investisseurs. Les trois principaux indices vont cependant enregistrer des gains à deux chiffres. Aux valeurs, le titre Nvidia progresse de 1% après que le groupe a accepté d'acquiescer une licence pour la technologie de puces de la start-up Groq et d'embaucher son directeur général. Target a progressé de 3,1% après que le Financial Times a rapporté que le détaillant faisait face à l'activisme du fonds spéculatif Toms Capital Investment Management, qui a réalisé un investissement important dans la société. Les actions cotées aux Etats-Unis des sociétés minières telles que First Majestic, Coeur Mining et Endeavour Silver ont progressé de 1,2% à 3%, tandis que les cours de l'argent et de l'or ont atteint des records.

ACHAT CAC 40

La Bourse de Paris continue à tergiverser

Le CAC 40 continue son évolution en dents de scie, mais l'asymétrie semble progressivement redevenir favorable aux achats. Le CAC 40 évolue sans direction précise depuis maintenant deux mois, entre son record à environ 8250 points qui fait barrage au marché depuis plus d'un an et sa moyenne mobile à 200 séances entre 7800-7900 points. Cette évolution en dents de scie est le résultat de prises de bénéfices

sur la défense, le secteur phare de l'année, ainsi que sur les valeurs de luxe après une fin d'été et un début d'automne en nette hausse. A l'inverse, cette consolidation cache une résilience du secteur bancaire, avec la BNP en hausse de plus de 20% en moins de deux mois, la Société Générale en hausse de 30% (pour une performance de +150% depuis le début de l'année) et le Crédit Agricole en hausse de 15%.

Bien que ce ne soit pas le seul facteur comme en témoigne la consolidation du DAX depuis le début de l'été, l'incertitude sur le plan budgétaire français ne vient pas aider à relancer la tendance haussière de fond. Tant que l'incertitude politique reste aussi élevée, avec un écart entre les taux à 10 ans français et allemands supérieur à 65 points de base, l'appétit pour le risque devrait rester limité comparé à celui sur le DAX allemand ou le

FTSE britannique. Graphiquement, en plus d'évoluer dans un range, le CAC 40 semble évoluer dans un canal ascendant depuis la fin de l'été. Actuellement plus proche de la borne basse de ce canal, l'asymétrie favorise plutôt les achats sur le CAC 40, mais c'est surtout la sortie du CAC 40 de son range entre 8250 et sa moyenne mobile à 200 séances qui donnera le tempo pour la suite. Une sortie par le haut permettrait

de relancer la tendance haussière de fond, surtout que l'indice échoue à dépasser ce seuil depuis plus d'un an. Un nouveau rallye haussier majeur de plusieurs mois serait à prévoir et la prochaine résistance à surveiller serait le seuil symbolique des 9000 points. A l'inverse, une sortie par le bas ouvrirait la voie à une correction et le prochain support majeur à surveiller serait les plus bas de l'été à environ 7500 points.

COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر BANK OF ALGERIA					
COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN					
Cours du : 25 Décembre 2025					
Valeur : 29 Décembre 2025					
BASE	DEVICES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		129.3692	129.3842
1	EUR	EURO		152.3452	152.4275
1	GBP	POUND STERLING		174.7996	174.9381
100	JPY	JAPANESE YEN		82.9822	83.0184
1	CNY	CHINESE YUAN		18.4613	18.4653
1	CHF	SWISS FRANC		164.0700	164.1515
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		94.5474	94.5860
1	DKK	DANISH KRONE		20.3930	20.4025
1	SEK	SWEDISH KRONA		14.0632	14.1263
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.8740	12.9519
1	AED	UAE DIRHAM		35.2217	35.2277
1	SAR	SAUDI RIYAL		34.4911	34.4969
1	KWD	KUWAITI DINAR		421.1237	421.3097
1	TND	TUNISIAN DINAR		44.2325	44.6770
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		14.1933	14.1950
1	LYD	LIBYAN DINAR		23.8469	23.9689
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.2514	3.2615
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		177.4108	177.4108

CHINE

Pékin impose des sanctions à 20 entreprises américaines

Pékin a imposé des sanctions à 20 entreprises américaines opérant dans le secteur de la défense, ainsi qu'à dix de leurs hauts dirigeants, une semaine après l'annonce par Washington d'une vaste vente d'armes à Taïwan. Ces mesures incluent le gel des avoirs de ces sociétés en Chine et l'interdiction faite aux individus et organisations chinoises de traiter avec elles, a indiqué le ministère chinois des Affaires étrangères.

Selon le réseau NBC, les entreprises visées par ces sanctions comprennent Northrop Grumman Systems, L3Harris Technologies (services maritimes), ainsi que Boeing à Saint-Louis. Palmer Luckey, fondateur de Anduril Industries, figure également parmi les dirigeants frappés d'interdiction d'exercer des activités commerciales en Chine, d'entrer sur le territoire chinois et dont les avoirs ont été gelés. L'annonce de cette vente d'armes américaine, dont la valeur dépasse les 10 milliards de dollars, a suscité une vive réaction de la Chine, qui considère Taïwan comme faisant partie intégrante de son territoire et revendique son rattachement. En cas d'approbation par le Congrès américain, il s'agirait de la plus importante vente d'armes jamais consentie par les États-Unis à ce territoire autonome. Dans un communiqué, le ministère chinois des Affaires étrangères a souligné que la question de Taïwan constitue le cœur des intérêts fondamentaux de la Chine et représente la première « ligne rouge » à ne pas franchir dans les relations sino-américaines.



« Toute entreprise ou tout individu impliqué dans la vente d'armes à Taïwan paiera le prix de cet acte honteux », a ajouté le ministère, appelant par ailleurs les États-Unis à mettre fin à ce qu'il qualifie de démarches dangereuses visant à armer Taïwan. Taïwan demeure l'un des principaux points de tension dans les relations entre les États-Unis et la Chine, de nombreux analystes craignant que la situation ne

dégénère en confrontation militaire entre les deux puissances. La Chine estime que les ventes d'armes américaines à Taïwan constituent une violation des accords diplomatiques conclus entre Pékin et Washington. De son côté, en vertu du droit fédéral américain, les États-Unis sont tenus d'aider Taïwan à assurer sa défense, une obligation qui alimente des tensions croissantes avec la Chine.

NORVÈGE

La Banque de Norvège laisse ses taux inchangés

À l'image de son voisin suédois, la Banque de Norvège laisse ses taux inchangés. Le Comité de stabilité monétaire et financière de la Norges Bank vient en effet de décider de maintenir son taux directeur à 4%. Une décision conforme aux attentes du marché. Le Comité estime qu'une politique monétaire restrictive reste nécessaire. L'inflation demeure trop élevée. La dépré-

ciation de la couronne depuis le rapport de septembre contribue à une légère hausse des perspectives d'inflation. Si le taux directeur est abaissé trop rapidement, l'inflation pourrait rester excessivement au-dessus de la cible. Par ailleurs, l'économie semble disposer de capacités de production excédentaires légèrement supérieures aux projections du rapport de septembre. Le Comité ne souhaite pas contraindre

l'économie plus que nécessaire pour ramener l'inflation à la cible. Globalement, le Comité considère que les perspectives de politique monétaire ont peu évolué depuis septembre. Il estime donc approprié de maintenir le taux directeur inchangé lors de cette réunion, tout en envisageant une normalisation prudente de ce taux dans les prochaines années. "Nous ne sommes pas pressés de baisser le taux directeur.

Les perspectives en matière de taux d'intérêt ont peu évolué depuis le rapport de septembre. Selon nos projections, le taux moyen des prêts hypothécaires résidentiels devrait se situer légèrement au-dessus de 4,5% en 2028. Par conséquent, nous n'envisageons pas de baisse significative du taux directeur dans un avenir proche", déclare la gouverneure, Ida Wolden Bache.

ITALIE

Projections macroéconomiques

La Banque d'Italie publie ses projections macroéconomiques pour l'Italie pour la période quadriennale 2025-28, élaborées par des experts de la Banque d'Italie dans le cadre de l'exercice coordonné par l'Eurosystème. Cette note présente les projections macroéconomiques pour l'Italie sur quatre ans (2025-28), élaborées par les services de la Banque d'Italie dans le cadre de l'exercice de projections macroéconomiques coordonné de l'Eurosystème. Les projections pour la zone euro ont été publiées sur le site internet de la BCE le 18 décembre. Les principales conclusions sont les suivantes.

Selon ces estimations, le produit intérieur brut (PIB) progressera de 0,6 % cette année et en 2026, de 0,8 % en 2027

et de 0,9 % en 2028. La croissance du PIB est tirée par l'expansion de la consommation, soutenue par la hausse du revenu disponible réel, et par l'investissement (tableau 1 et figure 1), qui bénéficie des mesures du Plan national de relance et de résilience (PNRR). Les exportations sont impactées par le durcissement des politiques commerciales en 2025-26 et renoueront avec la croissance, au rythme de la demande étrangère, au cours des deux années suivantes.

Les prix à la consommation devraient augmenter de 1,7 % en 2025, de 1,4 % en 2026, puis s'accroître pour atteindre 1,6 % en 2027 et 1,9 % en 2028. Cette hausse de l'inflation en 2028 est imputable à l'entrée en vigueur du deuxième système

d'échange de quotas d'émission de l'UE (SEQE-2). L'inflation hors énergie et alimentation, qui s'est établie à 1,9 % cette année, devrait diminuer à 1,6 % en 2026 et se stabiliser à ce niveau les deux années suivantes.

Les projections, telles que convenues au sein de l'Eurosystème, sont basées sur les informations disponibles le 26 novembre pour la formulation des hypothèses techniques et le 2 décembre pour les données à court terme.

Ce scénario tient compte de l'évolution des politiques commerciales de ces derniers mois et de la réduction de l'incertitude qui en résulte, laquelle devrait se poursuivre au cours des deux prochaines années. La hausse des droits de douane par rapport aux niveaux de 2024 devrait

contribuer à un net ralentissement du commerce mondial l'année prochaine. D'après les contrats à terme, les prix du pétrole et du gaz naturel devraient légèrement baisser sur la période triennale 2026-2028.

Les coûts de financement des entreprises et des ménages se stabilisent en 2026 et augmentent légèrement vers la fin de la période de prévision. Le cadre prévisionnel intègre les informations relatives à la politique budgétaire issues du Plan de finances publiques (PFP) et du Projet de budget (PB). Ce scénario part du principe que l'entrée en vigueur du règlement SEQE2 sera reportée d'un an, à 28, conformément à la proposition du Conseil européen du 5 novembre.

ROYAUME-UNI

Comment Londres veut retrouver son leadership dans les paiements

Longtemps précurseur dans les paiements, le Royaume-Uni s'est laissé dépasser par d'autres pays, le Brésil et l'Inde notamment. Une feuille de route et une nouvelle société dédiée doivent contribuer à moderniser les infrastructures. L'année 2026 sera charnière. Longtemps précurseur dans les paiements, le Royaume-Uni veut reprendre l'avantage. L'année 2026 devrait voir de nouvelles avancées dans ce domaine, avec la publication d'une feuille de route (« Payments Forward Plan ») fixant les prochaines étapes réglementaires, tout comme la constitution d'une « Delivery Company », qui sera dotée au premier semestre d'un conseil d'administration et de moyens de financement pour mettre sur pied les nouvelles infrastructures. Le sujet a été identifié comme facteur de soutien à la croissance économique. Le pays a été longtemps en avance en la matière, notamment en ce qui concerne l'adoption du virement instantané. « Avec le système du Faster Payment créé il y a une quinzaine d'années, il était même un modèle » explique Michel Vaja, responsable Europe sur les paiements au sein du cabinet Capgemini. Pour rappel, le virement instantané a été généralisé au sein de l'Union européenne en octobre 2025.

SUISSE

Sentiment des investisseurs suisses en berne en décembre

L'indice de sentiment des investisseurs suisses est tombé à 6,2 en décembre 2025, après avoir atteint un pic de dix mois à 12,2 en novembre, selon les données d'UBS et de la CFA Society Switzerland. Pendant ce temps, l'indice des conditions actuelles est devenu nettement positif, passant à 16,6 contre -4,9 en novembre. Selon UBS, les analystes sont devenus plus optimistes quant aux perspectives économiques à long terme de la Suisse depuis septembre, la prévision de croissance sur cinq ans atteignant un sommet jamais vu depuis fin 2024. L'enquête indique en outre un maintien de la force du franc suisse, aucun des répondants ne s'attendant à ce qu'il se déprécie par rapport au dollar américain, une première depuis l'introduction de la question en décembre 2007.

Microsoft dément vouloir “éliminer” le code C et le C++ de Windows

Il a suffi d'un message publié sur LinkedIn par un ingénieur de haut niveau de Microsoft pour provoquer une vague de réactions et une rumeur. Il y était question d'éliminer le C et le C++ d'ici à 2030 grâce à l'IA. Beaucoup ont compris que Windows allait être réécrit.

Le 24 décembre 2025, à quelques heures de découper la dinde fourrée aux marrons, Galen Hunt, un ingénieur du haut de l'organigramme de chez Microsoft, publiait un message sur LinkedIn. Le propos était direct et sans équivoque. « Mon objectif est d'éliminer toute ligne de C et de C++ de Microsoft d'ici 2030 », écrivait-il. Il décrivait une stratégie mêlant intelligence artificielle et algorithmes pour réécrire les plus grandes bases de code de l'entreprise.

Un chiffre accompagnait cette déclaration. « 1 ingénieur, 1 mois, 1 million de lignes de code ». Le message renvoyait aussi vers une offre d'emploi pour un poste de Principal Software Engineer, basé à Redmond. Le rôle portait sur le développement d'outils capables de traduire de grands systèmes écrits en C et C++ vers Rust.

Très rapidement, cette publication a circulé bien au-delà de LinkedIn. Et pour une partie des lecteurs, elle ne parlait pas seulement de recherche interne ou de recrutement. Elle évoquait, de manière beaucoup plus large, l'avenir même de Windows.

Pourquoi beaucoup ont compris que Windows allait être réécrit en Rust

La première source de confusion tenait à la formulation elle-même. « Éliminer toute ligne de C et de C++ de Microsoft » pouvait difficilement être lu comme un simple chantier isolé. Windows repose en grande partie sur ces langages, du noyau à de nombreuses briques de l'API. Pour beaucoup, le lien s'est fait immédiatement.

Mais ce qui a également fait mouche,



c'est la phrase « 1 ingénieur, 1 mois, 1 million de lignes de code ». Lue telle quelle, elle donnait l'impression d'un plan déjà structuré, avec une cadence affichée et un horizon clair. Difficile, dans ces conditions, d'y voir uniquement un projet exploratoire.

Un autre détail a pesé dans cette lecture. Le message utilisait à plusieurs reprises le pronom « notre ». Galen Hunt parlait de « notre stratégie », de « nos plus grandes bases de code » et d'un déploiement à grande échelle « au sein de Microsoft ». Pour certains lecteurs et médias, ce choix de mots donnait à penser qu'il s'exprimait au nom de l'entreprise dans son ensemble, et pas seulement de son équipe.

L'offre d'emploi renforçait encore cette impression. Le poste demandait plusieurs années d'expérience en Rust, que Microsoft apprécie déjà pour ses pilotes, ainsi que des compétences en systèmes,

compilateurs ou systèmes d'exploitation. Et lorsque l'on associe ce type de profil à un objectif affiché sur des millions de lignes de code, l'idée d'un chantier lié à Windows s'impose presque d'elle-même, même si le nom du système n'apparaissait nulle part.

Enfin, le statut de l'auteur comptait. Galen Hunt n'est pas un ingénieur junior ni un intervenant extérieur. Il occupe un poste senior et travaille sur des projets de recherche d'envergure chez Microsoft. Lorsqu'un ingénieur de ce niveau s'exprime publiquement avec un tel niveau de détail, beaucoup y voient une orientation validée en interne.

La mise au point sur LinkedIn et le démenti de Microsoft

Tant et si bien que Galen Hunt a dû modifier sa publication LinkedIn. Il reconnaissait d'abord l'ampleur de l'écho

rencontré. « Il semblerait que mon message ait suscité beaucoup plus d'attention que prévu... avec de nombreuses interprétations spéculatives », a-t-il écrit.

Il a ensuite ajouté une clarification explicite. « Windows n'est PAS en train d'être réécrit en Rust avec de l'IA ». Le message précisait aussi le cadre du projet. « Le projet de mon équipe est un projet de recherche. Nous développons des technologies pour rendre possible la migration d'un langage à l'autre ».

Galen Hunt a indiqué que son message avait pour objectif de recruter « des ingénieurs partageant la même vision pour nous rejoindre dans la prochaine étape de ce projet pluriannuel ». Il a également spécifié qu'il ne s'agissait ni de définir une nouvelle stratégie pour Windows 11, ni de présenter Rust comme une finalité imposée aux produits Microsoft.

Dans le même temps, Microsoft a transmis un démenti à Windows Latest. L'entreprise indiquait qu'elle n'envisageait pas de réécrire Windows 11 à l'aide de l'IA avec Rust. Frank X. Shaw, responsable de la communication chez Microsoft, y a confirmé qu'aucun projet de ce type n'était engagé.

Ces prises de parole sont venues encadrer une publication initiale qui, par son ton, ses chiffres et son auteur, avait été comprise comme une annonce beaucoup plus large. Le message LinkedIn, sa mise à jour et l'offre d'emploi associée restent accessibles, désormais replacés dans le cadre d'un projet de recherche interne sur les outils de migration de code.

NVIDIA a testé les nouvelles usines d'Intel en secret : le verdict est tombé

Le récent – et énorme – investissement de NVIDIA au sein d'Intel doit porter ses fruits pour que le promoteur des GeForce y trouve son compte, mais ça ne passera vraisemblablement pas par le procédé 18A. Comme Samsung ou TSMC, Intel met en œuvre plusieurs générations de gravure en même temps. L'Intel 18A est le procédé « du moment » pour la firme dirigée par Lip-Bu Tan, mais les yeux des potentiels partenaires sont plutôt tournés vers le 14A, plus prometteur. À en croire NVIDIA, la question ne se pose même pas.

Un partenariat Intel/NVIDIA qui reste à conclure

Souvenez-vous, en septembre, Intel et NVIDIA prenaient un peu tout le monde de court en annonçant un partenariat avec, à la clé, la bagatelle de 5 milliards de dollars de participations prises par le « géant vert » chez son « voisin bleu ». Après cette annonce, le cours de l'action Intel avait littéralement bondi – on parle d'une hausse de 30 % en une seule et unique séquence tout de même – alors que celui de l'action



NVIDIA progressait, plus modestement, de 3,5 %. Reste que cette annonce n'était pas simplement une manœuvre financière pour « sauver le soldat Intel ». En théorie au moins, il s'agissait aussi pour NVIDIA de trouver un moyen de diversifier ses sources d'approvisionnement. Pour produire ses GPU les plus puissants, la firme de Jensen Huang n'a d'autre choix que de se tourner vers TSMC, seule société qui maîtrise la

finesse de gravure 2 nm... pour le moment. Intel ambitionne de revenir dans la course et entend bien avoir des procédés 18A (1,8 nm) et 14A (1,4 nm) en mesure de tenir tête aux meilleures solutions TSMC alors que cette dernière peine à satisfaire les demandes de tous les géants de la tech. NVIDIA n'est effectivement pas seule sur le 2 nm. Une entreprise comme Apple a passé d'énormes com-

mandes à TSMC et d'autres encore comme AMD sont sur la brèche afin de profiter des meilleures technologies de la société taïwanaise. Forcément, avec autant de clients aussi importants, les lignes de production de TSMC tournent à plein régime.

Intel et NVIDIA plutôt tournées vers le 14A ?

Depuis cette annonce, Intel et NVIDIA ont évidemment travaillé à une éventuelle collaboration afin que la première puisse produire les composants de la seconde au sein de son entité Intel Foundry. L'objectif aurait d'abord été de réaliser des tests sur le procédé Intel 18A afin de déterminer si une production de masse serait possible. Diverses sources ont ainsi précisé qu'en octobre/novembre, les ingénieurs de NVIDIA se sont rapprochés de ceux d'Intel pour évaluer le procédé Intel 18A. Hélas, les retours sont formels : il ne serait plus question de poursuivre dans cette direction (vers l'Intel 18A) sans qu'aucune explication ne soit donnée. On peut supposer que les ingénieurs de NVIDIA n'ont pas été convaincus par la précision autorisée par l'Intel 18A. Il est toutefois aussi possible

que soit plutôt en cause le rendement du procédé : nous n'avons aucune idée de ce qu'Intel Foundry est en mesure d'offrir or, au-delà de la finesse effectivement atteinte, c'est le rendement de la production qui importe. Gâcher le moins de matériau, perdre le moins de temps sur la production est crucial.

Le fait que NVIDIA ne soit pas plus convaincue que cela par l'Intel 18A n'est pas forcément dramatique en soi. Rappelons effectivement qu'Intel elle-même ne mise plus autant sur le 18A qu'autrefois et, en juillet dernier, plusieurs sources évoquaient un abandon du 18A pour les partenaires d'Intel. Le procédé ne serait plus utilisé qu'en interne et l'accent serait mis sur le 14A afin, justement, de davantage coller aux besoins des partenaires... comme NVIDIA.

En début de mois, l'analyste Patrick Moorhead soulignait combien ce 14A serait LA véritable bouée d'Intel : « Les clients d'Intel avec lesquels j'ai discuté et qui ont vu ce produit affirmer que le protocole 14A est vraiment le « real deal ». (...) Le 14A devrait être très compétitif, non seulement sur les marchés des centres de données et des PC, mais aussi sur celui des puces mobiles ».

POUR L'UN DE SES PROBLÈMES DE COURROIE DE DISTRIBUTION

Le moteur Ford 1.0 Ecoboost placé sous enquête

Comme le 1.2 PureTech de Stellantis, le 1.0 Ecoboost de Ford utilise une courroie de distribution très particulière : cette pièce cruciale est ici dite "humide" car elle est immergée dans l'huile. Très prometteuse au départ, cette solution est aujourd'hui souvent associée à des problèmes de fiabilité. Elle se retrouve même depuis peu sous le coup d'une enquête de la NHTSA, l'agence de transport nord-américaine, après que plusieurs propriétaires de Fiesta ou de Focus animées par ce trois-cylindres turbo-essence se sont plaints d'un arrêt de moteur inopiné.



Précurseur des petits moteurs trois-cylindres turbo-essence moderne, le 1.0 Ecoboost de Ford a commencé sa carrière sous les ovations. Un parcours qui n'est d'ailleurs pas sans rappeler le 1.2 PureTech de Stellantis, sorti peu de temps après. Mais ces dernières années, ces deux "trois-pattes" ont davantage fait parler d'eux pour des problèmes de fiabilité. La faute, notamment, à l'utilisation d'une courroie de distribution immergée dans l'huile qui peut avoir de fâcheuses conséquences à la longue. Cette solution se retrouve à nouveau sous le feu des critiques aux États-Unis puisqu'une enquête sur le 1.0 Ecoboost vient d'être ouverte par la puissante agence des transports NHTSA. Elle fait suite à 44 plaintes évoquant des arrêts du moteur inopiné sur des Fiesta millésime 2015-2017 et des Focus millésime 2015-2018, parfois précédés par l'allumage d'un voyant de pression d'huile basse.

Quel est le problème rencontré par le 1.0 Ecoboost ?

Le bureau d'investigation des défauts (ODI) en est encore au stade des évaluations préliminaires. Mais en se basant sur les premières données récoltées, il indique que cette panne "pourrait être due à des fragments de courroie de distribution qui s'usent et s'accumulent à l'intérieur de la pompe à huile. Ces débris peuvent progressivement obstruer la crépine de la pompe à huile et entraîner un manque soudain d'huile dans le moteur, puis un grippage du moteur." Ce des-



criptif n'est pas sans évoquer divers témoignages que nous avons reçus sur notre formulaire de fiabilité. Il évoque également les déboires de certains propriétaires de véhicules animés par le 1.2 PureTech et son dérivé 1.0 VTi/Puretech. Quelques possesseurs de Honda Civic 1.0 i-VTEC ont pu par ailleurs subir la même mésaventure. Même si ces trois mécaniques à trois-cylindres n'ont pas été développées en commun, elles partagent en effet cette même idée d'une courroie de distribution immergée dans l'huile... qui avait divers avantages sur le papier.

Quels sont les avantages de la courroie immergée ?

Proposée par des équipementiers, cette solution promettait en effet une réduction des frottements. Elle permettait ainsi

de réduire les consommations, donc les émissions de CO₂, un point de plus en plus crucial pour les équipementiers. Une légère amélioration du silence de fonctionnement était aussi possible. Mais, surtout, il devenait théoriquement envisageable d'espacer davantage les intervalles de remplacement de la courroie. Pour le 1.0 Ecoboost, Ford est ainsi parti sur une préconisation de dix ans ou 240 000 km. C'est deux fois plus que pour certains véhicules à courroie sèche ! De quoi proposer des coûts d'entretien plus compétitifs face aux modèles équipés d'une chaîne de distribution. Hélas, il a pu arriver que ce morceau de caoutchouc se dégrade prématurément et vienne boucher petit à petit la crépine de la pompe à huile, avec le risque d'une casse moteur définitive.

L'enquête peut-elle avoir un impact en Europe ?

Comme pour le 1.2 PureTech, il existe des moyens de limiter les problèmes et tous les propriétaires ne sont pas forcément touchés. De plus, contrairement à Stellantis, Ford n'a pas conservé cette solution trop longtemps. Le 1.0 Ecoboost est passé à la chaîne entre 2019 et 2020... même s'il a conservé une courroie immergée pour entraîner sa pompe à huile, ce qui peut encore engendrer des défaillances similaires. Quelle que soit la version, les pannes paraissent par ailleurs plus rares que pour le 1.2 Puretech et les débris ne sont pas allés ici jusqu'à engendrer une perte d'assistance au freinage.

En contrepartie, contrairement à son concurrent, la marque à l'ovale n'a jamais été obligée d'organiser une campagne de rappel de grande ampleur. Une "simple" rupture mécanique n'est en effet pas considérée comme un véritable danger par l'Union européenne, du moins si un voyant prévient le conducteur au préalable. L'ouverture d'une enquête en Amérique du Nord pourrait-elle changer la donne ? Rien de certain tant les politiques en matière de retour en atelier tendent à différer entre les deux continents. Mais cela pourrait donner plus de poids aux demandes de ceux qui déplorent la faiblesse des prises en charge financières accordées par Ford. Sur ce point, Stellantis se montre indéniablement plus généreux avec sa garantie longue durée spécifique pour le 1.2 PureTech.

TOYOTA FRAPPE FORT le nouveau C-HR+ électrique est enfin là, et son prix va faire trembler la concurrence

Toyota dévoile les prix de son SUV électrique familial. Le C-HR + ne compte pas de faire de la figuration dans la catégorie et la marque s'en donne les moyens en le proposant à des prix placés en dessous de ceux de la concurrence. Toyota se lance sur le marché des SUV compacts fonctionnant uniquement aux watts. Dévoilé en mars et visible sur le stand du Salon de Lyon en septembre dernier (enfin juste une maquette), le C-HR + est désormais commercialisé. D'une longueur de 4,52 m, il se positionne face aux Peugeot E-408, E-3008 ou encore Renault Scénic. Seulement, le concurrent à battre reste le Tesla Model Y, pourtant plus long (4,79 m). C'est certainement pour cela que Toyota propose son C-HR + à partir de 39 600 € lorsque l'Américain est facturé à partir de 39 900 €. Si le prix du Toyota est plus bas, il n'égale pas son concurrent au niveau de l'autonomie en affichant un rayon d'action de 458 km via son accumulateur de 58 kWh. Le Model Y revendique 534 km tout en proposant un espace intérieur record.

En revanche, la concurrence française ne peut s'aligner. La Peugeot E-408 est vendue 42 700 € au minimum (455 km d'autonomie), le Peugeot E-3008 est encore plus cher, 45 090 €, même s'il va plus loin (526 km). Enfin, le Renault Scénic est également à la traîne : 41 990 € pour 429 km d'autonomie. Cette version d'entrée de gamme du C-HR +, nommée Autonomie Confort, profite d'un électromoteur de 167 ch. Il est équipé de jantes de 18 pouces, d'une pompe à chaleur, d'un système de préconditionnement de la batterie, d'un chargeur embarqué de 11 kW, d'un combiné numérique de 7 pouces, d'un écran multimédia de 14 pouces, d'Apple CarPlay et Android Auto sans fil ou encore d'un double chargeur à induction pour smartphones.

Jusqu'à 343 ch

Le deuxième niveau, Grande Autonomie, s'équipe d'un moteur plus performant (224 ch) et d'une plus grande batterie (77 kWh) lui assurant un rayon d'action de 607 km. Là encore, son prix est très bien placé : 43 900 €. De plus, il reçoit les vitres et la lunette arrière surteintées et un coffre à ouverture électrique. Enfin, le C-HR + s'élève quelque peu avec la Collection Performance fort de 343 ch grâce à ses deux électromoteurs (4x4) et vendu 51 400 €. Puisque la batterie reste inchangée (77 kWh), l'autonomie régresse : 507 km. L'équipement est également plus fourni : jantes de 20 pouces, peinture bi-ton ou encore caméra 360°. À noter que s'il reçoit un chargeur embarqué de 22 kW, la puissance de recharge en courant continu plafonne à 150 kW sur toutes les versions.

conce
notabl
C'est
est tou
traject

Mots fléchés

RAZ-DE-MARÉE MARÉE DESCENDANTE		UN TRUC EN PLUS CITÉ CORSAIRE		RESSERRÉES SOUFFLE AU NORD-OUEST		UNITÉ DE PRESSION ATMOSPHERIQUE		TOILETTES DE CHAISE OU DE CABESTAN		PHARES SUR LE PONT DU BATEAU	
			4			JETÉE AU MOUILLAGE NON PAYÉ				7	
ROUGE EN MER BANQUIER MONDIAL							LE LESOTHO SUR LE WEB		ÇA LAISSE LE CHOIX VIEILLES CHARRUES		
			VAGUES POUR LE SURFEUR						8		
EXPÉDITION SAVOIR-FAIRE						SPORT BALNÉAIRE ENTRE 2 MARÉES					RETOUR DE VAGUE
			EN FIN DE MESSE		3		ACCORD RUSSE ARCHIPEL DES CÔTES-D'ARMOR			LOURD SUR LES BORDS	
SIGLE ROYAL ESTUAIRES BRETONS			SOMMET ONCLE D'AMÉRIQUE					BRÉHAT OU MOLÈNE VALEUR REFUGE			
				1000 POUR CAPITAINE HADDOCK RANGE LA VOILE							
PRÉNOM SCANDINAVE NABOT					AVAIT COURS EN ITALIE					PERMET D'ACCOSTER AU PORT	
	9				EXCLAMATION MARÉE MONTANTE			ON EN TROUVE AUX THERMES MARINS			6
HISSÉ À L'ARRIÈRE DU NAVIRE	RELATIONS DE CONFIANCE	GONFLE LES VOILES	SIGLE RÉPUBLICAIN DE MÊME			OBTENU			VIEUX FRANÇAIS HALO DE LUMIÈRE		
								TRANCHE DE VIE PATRIMOINE GÉNÉTIQUE			VILLE DE PROVENCE
À VÉRIFIER AVANT D'APPAREILLER PHÉNOMÈNE CLIMATIQUE	5					EXPLOSA AU-DESSUS DES ANGLAIS					
				PASSÉ SOUS SILENCE			TIR AU RUGBY				
FAUX MARBRE				1	PLEIN OUEST				2		

125 diplômés des instituts nationaux de formation supérieure paramédicale affectés dans des établissements de santé

Au total, 125 diplômés des instituts nationaux de formation supérieure paramédicale (promotion de novembre 2025) ont été affectés, dans la wilaya d'El Tarf, dans des établissements publics du secteur de la santé, a indiqué, samedi, le directeur de la santé et de la population (DSP). M. Athmane Kirouani a précisé à l'APS que ces affectations s'inscrivent dans la stratégie du secteur visant à renforcer les structures de santé en ressources humaines qualifiées.



DÉCÈS DU MOUDJAHID ET PRÉSIDENT D'HONNEUR DU CREA MOHAND SAÏD NAÏT ABDELAZIZ

Le président de la République présente ses condoléances

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté vendredi ses sincères condoléances et exprimé sa profonde sympathie suite au décès du moudjahid Mohand Saïd Naït Abdelaziz, président d'honneur du Conseil du renouveau économique algérien (CREA). "C'est avec une grande tristesse et une profonde affliction que j'ai appris le décès du moudjahid Mohand Saïd Naït Abdelaziz, président d'honneur du Conseil du renouveau économique algérien", lit-on dans le message de condoléances du président de la République. "Le défunt était l'une des personnalités nationales les plus en vue dans le domaine de l'économie nationale, en plus de sa contribution efficace à l'activité syndicale et médiatique en ce qui concerne la réforme économique et l'amélioration du climat de l'investissement en Algérie", ajoute le texte. En cette douloureuse épreuve, "je présente mes sincères condoléances et exprime ma profonde sympathie à sa famille ainsi qu'aux représentations patronales et syndicalistes, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde, de l'accueillir dans Son Vaste Paradis et de prêter à ses proches patience et réconfort. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons", a conclu le président de la République.

VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS AU SAHARA OCCIDENTAL OCCUPE
«L'un des grands angles morts» du système multilatéral international

La question des violations des droits humains au Sahara occidental occupé demeure "l'un des grands angles morts" du système multilatéral international, déplore la plateforme "N'oubliez pas le Sahara occidental", dénonçant le silence "complice" de la communauté internationale sur ces nombreuses violations commises par l'occupant marocain. Relevant l'absence totale de mécanismes internationaux efficaces de protection des civils sahraouis, la plateforme affirme que ce silence "complice" est encore renforcé par "une anomalie persistante" : la MI-NURSO demeure la seule mission de maintien de la paix des Nations unies dépourvue de mandat de surveillance des droits humains. "En 2025, malgré les appels répétés d'organisations internationales, d'associations de juristes et d'acteurs de la société civile, le Conseil de sécurité a de nouveau éludé cette question. La reconduction technique du mandat a, une fois de plus, prévalu sur toute avancée substantielle en matière de protection des civils", regrette-t-elle. La plateforme rappelle, à ce titre, que la réalité quotidienne de la population sahraouie est restée, en 2025, marquée par "la répression et la persécution judiciaire" perpétrés par l'occupant marocain. Selon ce site, tout au long de l'année, les organisations sahraouies de défense des droits humains, ainsi que des médias indépendants et des plateformes internationales, ont documenté "des arrestations arbitraires, des condamnations disproportionnées, le harcèlement policier et des restrictions systématiques aux libertés d'expression, de réunion et de manifestation". "Des cas impliquant de jeunes militants, des étudiants ou des familles de personnes disparues notamment des mères qui continuent d'exiger vérité et justice pour leurs enfants ont une nouvelle fois mis en lumière une répression structurelle qui ne relève pas d'épisodes isolés, mais d'une politique durable de contrôle et de punition", ajoute-t-il. Pis encore, "l'impunité demeure l'un des éléments les plus graves", pour la plateforme. Elle affirme, à ce propos, que quinze ans après l'assassinat de Saïd Dambour, et des décennies après les disparitions forcées documentées depuis les années 1970, le Maroc continue de ne rendre aucun compte. "Il n'y a ni enquêtes indépendantes, ni réparation, ni garanties de non-répétition. Le message est clair : dans le Sahara occidental occupé, la violence institutionnelle n'est pas seulement tolérée, elle est normalisée sous le couvert du silence international", soutient-elle. A cette répression interne s'est ajouté en 2025 un verrouillage de l'information de plus en plus systématique par l'occupant, indique la plateforme "N'oubliez pas le Sahara occidental". S'appuyant sur des données recueillies par des organisations sahraouies de défense des droits humains et des ONG internationales, elle avance qu'au moins 25 à 30 journalistes, observateurs internationaux, militants et défenseurs des droits humains

ont été expulsés, refoulés aux frontières ou empêchés d'accéder au Sahara occidental occupé au cours de l'année. "Il s'agit d'un chiffre prudent, fondé uniquement sur des cas rendus publics, qui n'inclut pas les tentatives d'entrée avortées restées invisibles", précise-t-elle, soulignant que cette pratique n'est "pas conjoncturelle : elle s'inscrit dans une politique délibérée de contrôle du territoire et de son récit". Parmi les cas les plus marquants de 2025, elle cite plusieurs expulsions de journalistes européens venus au Sahara occidental pour informer sur la situation des droits humains. Depuis des années, le Maroc empêche systématiquement l'accès au territoire à la presse internationale, aux observateurs indépendants et aux organisations de défense des droits humains, faisant du Sahara occidental l'un des territoires les plus opaques au monde sur le plan de l'information. "L'objectif est clair : empêcher l'observation directe, limiter la documentation indépendante et préserver un récit officiel qui ne résiste pas à l'épreuve des faits sur le terrain", ajoute-t-elle. Il en résulte, poursuit-elle, "un blackout informationnel structurel qui nourrit l'impunité". Elle rappelle, dans ce contexte, que l'expulsion des observateurs ne viole pas seulement la liberté d'informer. "Elle renforce l'isolement de la population sahraouie et entrave tout mécanisme de reddition de comptes", affirme la plateforme, pour qui "le silence n'est pas une absence involontaire : c'est un outil politique".

ont été expulsés, refoulés aux frontières ou empêchés d'accéder au Sahara occidental occupé au cours de l'année. "Il s'agit d'un chiffre prudent, fondé uniquement sur des cas rendus publics, qui n'inclut pas les tentatives d'entrée avortées restées invisibles", précise-t-elle, soulignant que cette pratique n'est "pas conjoncturelle : elle s'inscrit dans une politique délibérée de contrôle du territoire et de son récit". Parmi les cas les plus marquants de 2025, elle cite plusieurs expulsions de journalistes européens venus au Sahara occidental pour informer sur la situation des droits humains. Depuis des années, le Maroc empêche systématiquement l'accès au territoire à la presse internationale, aux observateurs indépendants et aux organisations de défense des droits humains, faisant du Sahara occidental l'un des territoires les plus opaques au monde sur le plan de l'information. "L'objectif est clair : empêcher l'observation directe, limiter la documentation indépendante et préserver un récit officiel qui ne résiste pas à l'épreuve des faits sur le terrain", ajoute-t-elle. Il en résulte, poursuit-elle, "un blackout informationnel structurel qui nourrit l'impunité". Elle rappelle, dans ce contexte, que l'expulsion des observateurs ne viole pas seulement la liberté d'informer. "Elle renforce l'isolement de la population sahraouie et entrave tout mécanisme de reddition de comptes", affirme la plateforme, pour qui "le silence n'est pas une absence involontaire : c'est un outil politique".

TIZI-OUZOU

Commémoration du 68e anniversaire de la disparition du chahid Abane Ramdane

Un hommage à la mémoire du chahid de la Révolution algérienne, Abane Ramdane (1920/1957) a été organisé samedi dans sa région natale de Larbaa n'Ath Irathen, (wilaya de Tizi-Ouzou), à l'occasion de la commémoration du 68e anniversaire de sa disparition. L'hommage a débuté par un recueillement à sa mémoire, au monument si-

tué au centre-ville de Larbaa n'Ath Irathen, en présence des autorités locales, à leur tête le Secrétaire Général de la wilaya Miloud Fellahi, de membres de la famille révolutionnaire et de nombreux citoyens. La délégation s'est ensuite rendue à Azouza, le village où se trouve la maison natale de Abane Ramdane, transformée en musée dédié à sa mé-

moire. Dans des témoignages sur son parcours, des Moudjahidine ont mis en avant son rôle durant la Révolution, dans la mise en place des méthodes de lutte politique et militaire pendant la Guerre de libération. Il a notamment contribué à l'organisation et la réussite du Congrès de la Soummam (20 août 1956), qui a dé-

fini les structures et les priorités de la révolution. Son héritage reste vivant dans la mémoire du peuple algérien, ont-ils souligné. A l'occasion de l'anniversaire de sa disparition, ils ont rappelé les valeurs de sacrifice et de lutte pour la liberté et la dignité, pour lesquelles Abane Ramdane et les martyrs se sont sacrifiés.

Il est à souligner que les activités commémoratives organisées par le comité du village Azouza ont débuté vendredi par une opération de plantation d'arbres au sein même du village, l'organisation d'activités sportives et culturelles, tandis que la soirée a été consacrée à une veillée religieuse

ROYAUME-UNI

Des experts de l'ONU alertent sur le sort de grévistes de la faim pro-palestiniens

Des experts de l'ONU alertent sur le sort de huit activistes, solidaires de la Palestine, détenus au Royaume-Uni, en raison du risque vital immédiat que fait planer sur leur santé la grève de la faim illimitée qu'ils observent depuis le 2 novembre. Dans un communiqué conjoint publié vendredi, sept rapporteurs spéciaux de l'ONU se disent "profondément préoccupés" par la dégradation rapide de l'état de santé des détenus. Selon eux, ces derniers se trouvent à un "risque critique" de complications graves, allant

de la défaillance organique à des lésions neurologiques irréversibles, en passant par des troubles cardiaques pouvant être fatals. "La grève de la faim est souvent une mesure de dernier recours pour des personnes qui estiment que leurs droits à manifester et à disposer d'un recours effectif ont été épuisés", soulignent les experts. Les rapporteurs rappellent un principe central du droit international : le droit à la santé s'applique à toutes les personnes, y compris celles privées de li-

berté. Loin de s'atténuer dans le contexte carcéral, l'obligation de protection de l'Etat s'en trouve au contraire renforcée. "Le devoir de protection de l'Etat envers les personnes en grève de la faim est plus élevé, et non moindre", insistent-ils. Or, selon les informations recueillies par les experts, les conditions de prise en charge médicale des grévistes soulèvent de sérieuses inquiétudes. Ils font état de retards dans l'accès aux soins, d'un usage jugé excessif de moyens de contention lors de traitements hospita-

liers, de restrictions imposées aux contacts avec les proches et les avocats, ainsi que de l'absence d'un suivi médical indépendant et continu, une situation particulièrement préoccupante pour les personnes souffrant de pathologies préexistantes. "Ces informations soulèvent de sérieuses interrogations quant au respect du droit international des droits humains, notamment des obligations de protéger la vie et de prévenir les traitements cruels, inhumains ou dégradants", avertissent-ils.